35me Année — N° 12,360 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Jeudi 17 Juin 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

La Guerre Scientifique

C'est un des traits caractéristiques et saisissants de la « grande guerre » que d'associer aux procédés des luttes anciennes les ingéniosités du modernisme scientifique le plus poussé.

On se bat à coups de pièces d'artillerie gigantesques, à coups d'explosifs formidables qui déchiquettent et pulvérisent des compagnies en quelques secondes; et l'on se bat aussi à coups de grenades à main. On renouvelle la fronde des âges primitifs en l'adaptant aux circonstances. Le jet des liquides enflammés ne diffère pas sensiblement du système archaïque qui faisait déverser sur les ennemis la poix fondue et l'huile bouillante.

En cet épouvantable conflit où se joue le sort de l'humanité civilisée, la barbarie la plus farouche et le progrès le plus aigu se donnent la main et marchent de compagnie. Union affreuse et paradoxale. Les deux adversaires d'hier se sont réconciliés pour accomplir ensemble leur œuvre de mort. Ils s'y emploient avec une constance et une subtilité inventive qui sont tout à la fois la grandeur et la monstruosité de l'heure présente.

Le destin des hommes et des choses nous réservait cet imprévu et tragique spectacle ! Qui nous eût dit qu'un jour viendrait où la Science, qui devait, semblait-il, poursuivre la réalisation d'un idéal supérieur en donnant aux hommes des moyens plus étendus et plus sûrs pour guider leur marche vers le progrès, s'arrêterait subitement pour orienter ses recherches vers le domaine de la destruction, puis déployer dans cette voie nouvelle une activité plus ardente encore ?

Certes, la guerre est devenue terriblement scientifique, et plus elle avance en durée, plus elle tend à le devenir davantage. Le physicien et le chimiste collaborent à la tâche. Le laboratoire est devenu la coulisse du champ de bataille où s'élaborent, en petit, les préparations que le combat véritable amplifie et régularise dans la pratique.

Le « génie allemand » exulte. Il a trouvé le « gaz asphyxiant » et il considère cela comme « un splendide triomphe ».

Il envisage même le temps proche où sous la pression des circonstances, et étant donné que les explosifs manqueront peut-être un jour à l'Allemagne, les « gaz seront pour elle l'arme de l'avenir ». Tôt ou tard, dit-on, les lances-[illegible] seront certainement remplacés par les gaz employés en vaporisation.

Tel est, du moins, l'avis recueilli auprès d'un chimiste allemand par un neutre qui rapportait, ces jours-ci dans le *Times* les résultats de son enquête.

Et l'Allemand insistait. Il soulignait, avec une apparence de logique, que non seulement des difficultés spéciales s'opposent à une production illimitée d'obus, mais encore que le transport des munitions d'artillerie en quantité considérable est un problème très complexe en lui-même.

Au contraire, la fabrication et le transport des « gaz » sont infiniment plus simples. On assura au correspondant dont le *Times* rapporte les impressions, que les succès des armées austro-allemandes en Galicie et sur le front oriental étaient dus en premier lieu à l'emploi de cette arme — les gaz — contre laquelle les troupes russes n'étaient nullement prêtes à se défendre. »

« Quelques réservoirs de gaz feront autant de besogne qu'un millier d'obus. » continue l'informateur allemand. La question n'est point tant l'emploi du gaz lui-même, que celle de trouver un « distributeur » approprié. Aussitôt qu'on l'aura trouvé le problème sera résolu. »

Il convient de faire la part du « bluff » qui entre dans ces orgueilleuses déclarations. Mais on ne saurait contester l'ampleur de l'effort germanique dans cette nouvelle adaptation à la guerre des ressources scientifiques qui furent, hier encore, laissées de côté par d'autres.

L'emploi des gaz asphyxiants, pas plus que celui des jets enflammés, n'avait pu être envisagé par nous, à une époque où nous ne supposions même pas sérieusement l'éventualité de la guerre imminente, à une époque où, l'ayant admise, nous en étions encore à croire que l'Allemagne s'interdirait l'usage de procédés qu'elle avait formellement condamnés elle-même à la Conférence de La Haye.

Nous savons désormais ce qu'il faut penser de la signature allemande et des engagements qu'elle entend garantir. Aux procédés barbares, d'autres doivent répondre. Les justes représailles, quelles qu'elles soient, sont entrées dans les principes de la guerre, sans que la conscience humaine s'attarde à l'émoi d'un scrupule. On ne discute pas avec une bête fauve. On l'abat.

Il serait vraiment trop candide de riposter par de vaines protestations diplomatiques aux violations systématiques du Droit.

Les troupes françaises ont, à leur tour, projeté des liquides enflammés sur la tranchée ennemie. Qu'un communiqué nous apprenne un jour que nous avons répondu aux gaz asphyxiants teutons par des gaz empoisonnés, nous n'en serons ni surpris, ni émus. C'est dans l'ordre.

L'heure n'est plus aux problèmes de casuistique ni aux considérations superflues autour de la peine du Talion.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

Turcs et Allemands

A Buenos-Ayres, mardi, une délégation de sujets turcs et de journalistes a manifesté, au ministère des affaires étrangères, le mécontentement de toute la colonie turque d'être représentée par un consul allemand.

Elle a demandé au gouvernement argentin de remédier à cette situation, afin d'éviter de violentes manifestations

MM. Poincaré et Millerand visitent les établissements militaires

Le président de la République, qu'accompagne le ministre de la guerre, poursuit sa visite des arsenaux et établissements militaires.

MM. Poincaré et Millerand sont arrivés mardi matin à Saint-Chamond, où ils ont été reçus par M. Lallemand, préfet de la Loire, M. Delay, maire de Saint-Chamond, ainsi que par la direction et le haut personnel des Aciéries de la marine et d'Homécourt.

M. Poincaré a visité les Aciéries de la marine et a distribué quelques récompenses. Il a félicité hautement le personnel et la direction de leurs efforts pour la défense nationale.

A midi, le président de la République remontait en wagon et quittait Saint-Chamond. Il est arrivé mercredi matin au Creusot, en automobile, à neuf heures quarante, venant de Nevers; la visite de l'établissement a commencé immédiatement par les ateliers de construction et la grande forge.

A midi, un déjeuner a eu lieu au château de la Verrerie, résidence de M. Schneider.

De une heure et demie à trois heures, la visite des ateliers d'artillerie s'est poursuivie.

A trois heures, a eu lieu le départ du train présidentiel ; MM. Millerand, Schneider, le général Duparge accompagnaient le président.

***

Au cours du voyage qu'il vient d'effectuer dans le Midi et le centre de la France, M. le président de la République visita les établissements publics et privés qui travaillent pour la défense nationale à Tarbes, Toulouse, Saint-Chamond, Imply, Fourchambault et au Creusot.

Partout il insista auprès des directeurs d'usines et des ouvriers sur l'importance capitale que présente la fabrication intensive des canons, des engins de tranchées et des munitions.

« Cette question, qui retient l'attention des Commissions parlementaires et celle du gouvernement, prend tous les jours, dit-il, dans tous les pays belligérants, un intérêt plus grand. La victoire finale séra le prix de la force morale appuyée sur la force matérielle. La force morale de nos troupes et celle du peuple français sont admirables, l'ennemi ne les entamera jamais, mais nous devons accroître sans cesse notre puissance matérielle.

« Tous ceux qui collaborent à cette œuvre patriotique portent aide et secours aux soldats qui se battent si vaillamment sur le front ; ils facilitent leurs succès, épargnent des vies françaises, contribuent à la destruction de l'armée allemande et méritent donc, eux aussi, les encouragements et les félicitations. »

Le président se déclara heureux de les leur offrir au nom de la nation.

CE QUI SE PRÉPARE

La *Gazette de Lausanne* reçoit de son correspondant d'Alsace une lettre dont voici la conclusion :

Imaginer une guerre plus affreuse serait impossible, et pourtant que seront les engagements et les douleurs futurs quand les Français utiliseront eux aussi les mêmes moyens que leurs adversaires ? Car en France, chez les soldats comme chez les chefs, chez ceux qui combattent et se rendent exactement compte des effets produits par les gaz asphyxiants ou les liquides enflammés comme chez les officiers supérieurs qui reçoivent les rapports du front, on est fermement décidé, au nom même de l'humanité si violemment outragée par l'un des belligérants, à prendre des mesures énergiques pour combattre ce système.

Les travaux des chimistes français ont obtenu des résultats effroyables et nous ne craignons pas d'être démentis en disant que les chefs allemands qui ont préconisé l'emploi des gaz asphyxiants ont préparé pour leurs troupes des douleurs et des heures d'angoisse inimaginables.

Et qui osera condamner la France, si jamais elle utilisait les terribles engins de guerre que ses chimistes lui ont donnés ? Dans cette guerre, où l'un des combattants a foulé aux pieds les lois les plus élémentaires du droit des neutres et de l'humanité, on ne pourra plus accuser la France de violer la convention de la Haye, si après avoir averti l'Allemagne des conséquences qu'entrainait pour elle l'emploi des gaz asphyxiants et autres engins de ce genre, elle se décidait à appliquer la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent.

Dans les Balkans

Les négociations roumano-bulgares

On télégraphie de Sofia au *Times* :

Le ministre de Roumanie, après avoir eu une longue conversation avec le président du conseil bulgare, est parti pour Bucarest, à la fin de la semaine dernière.

Il n'est pas porteur de propositions définies de la part de la Bulgarie, mais des deux côtés la tendance au rapprochement est plus accentuée, et elle semble devoir donner un résultat dans un avenir prochain.

Quand ce résultat sera acquis, la coopération des deux Etats avec les puissances de la Quadruple-Entente sera grandement facilitée.

L'Attitude de la Bulgarie

On télégraphie de Bucarest au *Secolo* :

Les pourparlers continuent très activement à Sofia. La réponse de la Bulgarie sera remise dans quelques jours, après une conférence du gouvernement avec les chefs de l'opposition.

La Bulgarie revendique les territoires qu'elle a occupés pendant la guerre contre la Turquie, plus les villes de Monastir, Okkrida, Strouma ; elle désire reculer la frontière turque jusqu'à Podima sur la mer Noire et jusqu'à Rodosto sur la mer de Marmara. Elle réclame en outre le droit de fixer elle-même le moment de son intervention dans la guerre.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

LA GUERRE

317e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 16 juin, 15 heures.

Les troupes britanniques ont enlevé hier, une ligne de tranchées à l'Ouest de La Bassée.

Rien à signaler sur le reste du front.

Un avion allemand a été obligé d'atterrir dans nos lignes près de Norroy-sur-Ourcq au Nord-Est de la Ferté-Milon. Les aviateurs ont été faits prisonniers.

Paris, 23 heures.

Au Nord d'Ypres, les troupes britanniques se sont emparées d'une ligne de tranchées allemandes.

Les gains réalisés à l'Ouest de La Bassée n'ont pu être maintenus.

Dans le secteur au Nord d'Arras, nous avons gagné du terrain sur divers points, notamment à l'Est de Lorette, au Sud-Ouest et au Sud de Souchez, et dans le « Labyrinthe ».

Nous avons fait trois cents prisonniers et pris plusieurs mitrailleuses.

Au Sud d'Arras, les Allemands ont violemment bombardé les positions qu'ils ont perdues dans la région de la ferme de Toutvent, mais sans prononcer d'attaque d'infanterie.

A la ferme Quennevière, après avoir repoussé plusieurs contre-attaques ennemies, nous avons étendu notre gain au Nord-Ouest des tranchées déjà conquises. Nous avons fait une centaine de prisonniers, dont deux officiers.

La ville de Reims a été bombardée. L'ennemi a lancé une centaine d'obus dont plusieurs incendiaires. Une dizaine de projectiles sont tombés sur la cathédrale.

Dans les Vosges, nous avons réalisé des progrès importants sur les deux rives de la haute Fecht. Sur la rive nord, nous nous sommes notamment emparés de Braunkopf ; l'ennemi a laissé entre nos mains trois cent quarante prisonniers non blessés, dont quatre officiers, et beaucoup de matériel y compris de nombreux fusils et cinq cent mille cartouches.

Au cours de la journée du 15, quelques bombes ont été lancées sur Nancy, Saint-Dié, Belfort par des avions allemands opérant isolément. A Nancy seulement, quelques personnes appartenant à la population civile ont été atteintes.

June 16. — 3 p. m.

The british troops took, yesterday, a line of trenches to the West of La Bassée.

Nothing to report on the rest of the front.

A german aeroplane was obliged to land in our lines near Norroye-sur-Ourcq, North-East of Ferté-Milon : the pilots were taken prisoners.

COMMUNIQUÉ BELGE

Le grand quartier général belge communique la note suivante :

Situation, le 15 juin :

Pendant la nuit du 14 au 15, nous avons poussé une reconnaissance vers le château de la borne 19 de la route Dixmude à Woumen. Cette reconnaissance a pris pied à la lisière ouest du parc du château dans les tranchées que l'ennemi avait évacuées précipitamment, abandonnant ses morts.

Dans la journée, simples actions d'artillerie, violent bombardement de Ramscappelle, Pervyse, Noordschoote, Reninghe et environs.

COMMUNIQUÉ ITALIEN

(Communiqué officiel.)

Rome, 15 juin.

A la frontière du Tyrol, du Trentin et de Cadore, nous procédons graduellement à l'occupation des points dominants.

Sauf quelques tirs lointains d'artillerie et de nouvelles attaques vainement tentées le 13 juin contre la cime de Vallone dans le Piave supérieur, l'adversaire n'a donné, dans cette région, aucun autre signe remarquable d'activité.

Plus intenses et réitérées ont été les tentatives d'irruption de l'ennemi en Carnie, soit près des défilés de Sesis toujours fortement tenus par nous, soit surtout contre la ligne dorsale du Mont Avostanio au défilé de Monte-Croce.

Ici, l'ennemi a prononcé dans la matinée du 14 juin une attaque vigoureuse, préparée par un feu intense d'artillerie commencé dans la nuit et devenu à l'aube très violent.

L'ennemi a été repoussé et poursuivi à la baïonnette.

Des actions d'artillerie à longue distance ont eu lieu aussi dans la zone de Monte-Nero, sur le front Sleme-Mazli, sur le Kogliak, le long de l'Isonzo.

Sur la ligne de Podgora à Mortfortin et à l'intersection du canal de Monfalcone, des reconnaissances ont permis de constater d'une façon précise la qualité des travaux de défense accomplis par l'ennemi sur le front de l'Isonzo.

Ils sont constitués par des retranchements parfois sur plusieurs lignes, souvent construits en maçonnerie ou en béton, renforcés par des blindages métalliques, protégés par des filets étendus, par des mines ou par des batteries, lesquelles sont assez souvent placées dans des cavernes.

Une surveillance de nuit très active est exercée par nos ennemis à l'aide de projecteurs et de fusées éclairantes, et grâce au grand développement des communications télégraphiques, téléphoniques et optiques.

Sur quelques-uns de nos blessés, on a constaté l'emploi par l'ennemi de projectiles explosifs ; de même, l'examen minutieux de débris de projectiles recueillis sur les lieux où se produisirent les combats a confirmé que l'ennemi se servait de moyens explicitement condamnés par les conventions internationales.

De violentes averses de pluies, dans l'après-midi et dans la nuit d'hier, tout en troublant les conditions de vie dans les camps, ont sensiblement tempéré la chaleur de ces jours derniers.

La santé des troupes continue à être excellente et le moral est toujours très élevé.

COMMUNIQUÉ RUSSE

(Communiqué du grand état-major)

Petrograd, 15 juin.

Dans la région de Chavli, les combats continuent sans changement essentiel.

Sur le front de la Narev, l'ennemi dans la nuit du 14, a prononcé une attaque stérile dans la direction de Mychinetz-Vakh, et dans la même journée, a opéré plusieurs attaques locales dans la région au nord de Prasnych; nous avons repoussé ces attaques avec succès.

En Galicie, les Allemands ayant réparé leurs pertes et amené des forces nouvelles, constatées pour la première fois sur notre front, ont repris l'offensive dans la région de Iaroslaw et sur la rive droite du San, s'appuyant sur une très forte artillerie.

Après des combats acharnés, qui ont duré trois jours, nous avons cédé à l'ennemi un peu de terrain sur les rives droites de la Loubatsofka et de la Vuchnia.

Dans la région du Dniester, nous avons prononcé, le 13 juin, des contre-attaques heureuses sur la rive gauche de la Tysmenitza. Nous avons fait sur ce point 1,200 prisonniers, dont 29 officiers, et capturé 7 mitrailleuses.

Le même jour, les Allemands ont attaqué dans le secteur sud, la tête de pont de Jidatchef et se sont emparés du village de Roguzno.

A l'aube du jour suivant, nous avons opéré une contre-attaque réussie, nous emparant du village de Roguzno et de celui de Jouravkof.

Nous avons enlevé un canon avec son attelage et pris plusieurs mitrailleuses.

Sur ce point, les Allemands, ayant arboré des drapeaux blancs, ont ensuite ouvert traîtreusement le feu contre nos troupes.

A la suite de ce fait, nos ennemis ont été passés au fil de nos baïonnettes au cours d'un impétueux coup de main de nos troupes.

[Les villages de Jidatchef, Roguzno et de Jouravkof sont situés sur la rive droite du Dniester, non loin de son confluent avec la rivière Strijl].

L'ennemi poursuit l'attaque des têtes de pont près Niznïof avec des forces importantes et une nombreuse artillerie. Dans ce secteur, au cours de la journée du 13 juin, nous avons repoussé les attaques et fait plus de 1,500 prisonniers.

Entre le Dniester et le Pruth, de Czernovitz, nous nous sommes repliés au delà de notre frontière.

Dernière Heure

Mort du Grand-Duc Constantinovitch

Petrograd, 15 juin.

Le grand-duc Constantin Constantinovitch, président de l'Académie des sciences, est décédé des suites d'une angine de poitrine.

Démission du Cabinet Portugais

Le Conseil des ministres a décidé de démissionner collectivement.

M. Braga a chargé M. José Castro de former le nouveau Cabinet.

La mission Baudin en Argentine

Buenos-Ayres, 16 juin.

La section argentine du Comité Mascurand s'est réunie pour coopérer aux travaux de la mission Baudin. M. Baudin, qui assistait à la réunion, a remercié la section argentine de son concours.

L'ACTION ITALIENNE

Udine, 16 juin.

L'action contre Goritz se développe avec la plus grande violence. Les Autrichiens défendent la ville et la hauteur de Podgora située à l'Ouest. En partant de ce point, ils construisirent plusieurs lignes de retranchements s'étendant jusqu'au mont Fortine, éminence dominant la vallée de l'Isonzo. Toute cette distance, mesurant environ quatre milles, est entièrement couverte de tranchées.

Les Italiens ne se montrent pas moins fermement déterminés à surmonter à tout prix les difficultés semées sur leur chemin.

LE CHOLÉRA EN AUTRICHE

Zurich, 16 juin.

Le ministre de l'intérieur d'Autriche déclare que quatre cas de choléra se sont déclarés à Vienne. Quelques autres sont signalés dans la Basse-Autriche et en Moravie ; quelques civils et quelques soldats seraient atteints.

Sur le Front Italien

Une Déclaration du colonel Barone

M. Jean Carrère, correspondant du *Temps* en Italie, télégraphie :

Rome, 16 juin.

Je vous ai signalé l'autre jour les bruits fantastiques semés par des agents allemands dans le but de répandre l'inquiétude et la méfiance entre la France et l'Italie. Hier soir, dans la *Preparazione* et le *Giornale d'Italia*, le colonel Enrico Barone revient et insiste sur ce sujet en termes précis que nous citerons :

« Offensives et vigoureusement offensives doivent et devront être nos opérations si nous voulons, comme c'est notre ferme propos, coopérer avec une robuste efficacité au succès complet et définitif de nos alliés. Je sais bien que sournoisement — et je le dis entre parenthèses — on fait courir le bruit en Italie et hors de l'Italie que nous autres, d'accord avec l'Allemagne, nous arrêterons nos opérations offensives aussitôt que notre objectif national sera atteint et que, à ce pacte, mais à ce pacte seulement, l'Allemagne nous laissera vaincre et n'entrera pas en action contre nous. Tel est le bruit répandu en sourdine et tout le monde comprend dans quel but et par qui cette rumeur est mise en circulation. Mais cela constitue non seulement une injure à notre sentiment de loyauté, mais encore une si grossière absurdité politique et militaire, et cela ferait un si grand tort à notre clairvoyance que ça ne mérite même pas l'honneur d'une discussion.

» Nous y reviendrons dans le cas où on insisterait encore sur un aussi invraisemblable bavardage. »

Cette déclaration si nette d'une personnalité aussi bien informée que le colonel Barone, sa publication dans un organe aussi autorisé que le *Giornale d'Italia* réduiront, espérons-le, à néant tous les fantômes puérils assemblés par les inventeurs de fausses nouvelles et pris au sérieux par quelques alarmistes ingénus.

Deux mille Autrichiens hors de combat

On télégraphie de Laiback à la *Tribune de Genève* :

Dans la nuit du 13 au 14, les troupes autrichiennes à Goritz ont fait une attaque furieuse contre les positions italiennes ; la lutte a duré jusqu'au petit jour ; alors seulement les Italiens ont réussi à réduire au silence l'artillerie ennemie.

Plus de deux mille Autrichiens ont été mis hors de combat.

Capture d'un hydro-aéroplane

Un quatrième hydro-aéroplane autrichien vient d'être capturé sur les côtes italiennes. Il était parti de Pola dans le but de bombarder Venise. Il parvint à survoler cette ville, mais au retour il fut impossible au pilote de regagner Pola.

Préparatifs de défense entre Trieste et l'Isonzo

La *Tribuna* donne les détails suivants :

Entre Trieste et Nabresina (185 mètres d'altitude), on voit à la hauteur de Prosecco, de Contonello, de Santa-Croce, trois villages du Carso qui font partie du territoire de Trieste, des tranchées et des réseaux de fil de fer. Ce sont des travaux grossiers, faits sans grand soin par des prisonniers russes et serbes. On a envoyé ces prisonniers dans la région pour qu'ils puissent se faire comprendre des paysans qui parlent un dialecte slovène.

Les ouvrages les plus importants commencent au-delà de Monfalcone, pour la défense de la ligne de l'Isonzo. La forêt de pins qui entourait le château vénitien est abattue et les troncs ont servi à barricader les routes.

De Monfalcone à Ronchi, on a creusé des tranchées dans les champs de blé, abattu les lignes, détruit quelques termes. De Sagrado à Rubia se concentrera, semble-t-il, la plus forte résistance. Le lit de l'Isonzo, tout encombré de cailloux, atteint sur ce front 500 mètres de largeur ; le fleuve torrentueux forme des tourbillons, il est large de trente mètres et profond de cinq.

On a établi des batteries dans les champs, les canons se dissimulent sous les épis. Derrière les canons, le long du chemin de fer, courent les tranchées, d'autres sont établies sur les contreforts du Parso parallèles au cours du fleuve.

Le travail est fébrile, mais assez mal organisé. Là encore se voit l'ouvrage des prisonniers russes. Quand on a passé la gare de Gorizia et franchi l'Isonzo sur le pont de pierre d'Aretri, bien gardé par de fortes troupes, on ne découvre plus aucune défense, ni à Lucinino, ni à Mossa, ni à Cormons...

Vers Gorizia et vers Tarvis

Dans la nuit du 13 au 14, les troupes autrichiennes à Gorizia ont fait une attaque furieuse contre les positions italiennes ; la lutte a duré jusqu'au petit jour ; alors seulement les Italiens ont réussi à réduire au silence l'artillerie ennemie. Plus de deux mille Autrichiens ont été mis hors de combat.

Des batteries italiennes ayant gagné quelque peu de terrain sont à la portée du faubourg de Gorizia.

Une forte artillerie italienne bombarde les positions ennemies dans la contrée comprise entre Freikopel, Malborghetto, Ugovitz et Tarvis jusqu'à Schlitz, théâtre du bombardement méthodique des Italiens qui détruisent les meilleures positions ennemies.

Rovereto évacué

D'après la *Tribuna*, le Conseil municipal de Rovereto a été dissous. La mesure était inutile, vu que le personnel administratif de la ville est presque tout entier en fuite, en prison ou interné. On a nommé commissaire M. Valeriane Malfatti, député libéral de Rovereto ; son acceptation a produit une impression favorable parmi les réfugiés. Il ne reste dans la ville que très peu de personnes. On a fait évacuer, ces jours derniers, le couvent du Sacré-Cœur, qui fut miné et détruit. Les élèves furent renvoyées à leurs familles.

Renforts autrichiens

Une armée austro-hongroise de 25,000 hommes a quitté Trente mardi pour se rendre sur le front Riva-Rovereto.

Les Autrichiens font sauter les rochers des Alpes, afin de provoquer des avalanches sur les troupes italiennes en marche.

Les pertes autrichiennes

On télégraphie de Naples, 16 juin, à l'*Information*, que les Autrichiens, dans les derniers combats contre les Italiens, auraient subi des pertes considérables. L'on parle d'environ douze mille hommes, morts, blessés ou prisonniers. Déjà les hôpitaux de Gorizia sont pleins de soldats blessés.

Le public est très impressionné à Vienne par le chiffre énorme des blessés arrivés du front russe. Les dernières listes des pertes n'ont pas paru.

Trente dévastée

Des fugitifs arrivés de Trente à Vérone déclarent que les Autrichiens laissent ravager la ville systématiquement. Le grand monument élevé à Dante a été brisé et mis en pièces.

Sur le Front Russe

La Situation sur les Fronts

M. Ch. Rivet, correspondant particulier du *Temps* à Petrograd, télégraphie :

Renonçant momentanément à forcer le système de défense suffisamment puissant des Russes entre Moscizka et Gorodok, sur la route de Lvof (Lemberg), le général von Mackensen a abandonné aujourd'hui les opérations par masses compactes et développe des actions dans la direction Sud-Nord pour allonger son front sur la rive droite du San. Sur ce théâtre, l'ennemi a réussi à franchir le cours inférieur de la Loubatsofka, dont l'avait chassé le 3e corps caucasien il y a quinze jours, et il a prononcé son avance le long de la rive droite du San, vers le Nord jusqu'à Piskonovitze. Le même mouvement offensif a rendu le général Mackensen maître de la position de Toukhla, située à six kilomètres au Sud d'un pont sur la Loubatsofka, que traverse le chemin de fer de Yaroslav à Rava-Rousska. A ce propos, certains critiques militaires présument que l'ennemi veut opérer parallèlement au mouvement offensif contre Lvof une offensive vers Rava-Rousska. On peut assurer, en attendant, que les Austro-Allemands cherchent à s'étendre sur la rive droite du San, où leur front actuel est de 70 kilomètres, allant de Piskonovitze à Moscizka.

On ignore jusqu'à maintenant le chiffre exact des troupes austro-allemandes qui ont réussi à franchir le Dniester en amont de Zaleczïki, où le fleuve forme une anse tournée vers les Carpathes, ce qui met les troupes ennemies en état de procéder à la traversée hors de la limite de tir de l'artillerie russe. Les seuls renseignements qu'on ait nous font savoir que l'ennemi est parvenu au delà de Zaleczïki à un village situé à six kilomètres du fleuve. Les critiques russes pensent que ces forces ne sont que des avant-gardes de l'armée destinée à un large mouvement offensif que l'ennemi concentre sur la rive droite entre Stanislau et Czernovitz.

Le rayon de Chavli devient le théâtre d'opérations de plus en plus importantes par l'acharnement que les Allemands y apportent et la quantité de renforts incessants qu'ils y expédient. Pour seconder les attaques contre la position de Chavli, l'état-major allemand a formé un nouveau groupe retranché aux troupes d'occupation de Libau, auquel on a donné le nom de groupe de Riga-Chavli. Suivant la ligne du chemin de fer de Vilna, venant de Libau, ce groupe a tranchi la Vindava, et remontant vers sa source, le long de la rive droite, a prononcé une forte offensive contre les troupes russes chargées de défendre la voie ferrée et surtout le nœud de communications de Mouravïovo. Cherchant à s'emparer de ce point, l'ennemi veut couper au groupe russe de Chavli ses communications avec Mitau et Riga.

Telle est la situation à ce jour sur les trois secteurs importants du front oriental : les provinces baltiques, le San et le Dniester.

Les prévisions des milieux russes font supposer que nous aurons prochainement à parler d'un quatrième secteur, celui de la Bzoura, où des forces importantes seraient concentrées actuellement par les Allemands.

Le Ravitaillement en Munitions

Le vice-consul de Suède à Arkhangel annonce que la voie ferrée d'Arkhangel à Vologda est fermée au commerce par suite d'un énorme trafic d'armes et de munitions.

D'autre part, on mande de Montreal au *Daily Telegraph* : « On croit qu'à la suite d'un nouvel arrangement entre la Compagnie Canadian Pacific et le gouvernement russe, on entreprendra la fabrication des munitions dans le Canada de l'Ouest pour les transporter, à travers le Pacifique, jusqu'à Vladivostok.

Les Officiers de Sous-Marins allemands

Une dépêche de Berlin annonce que le gouvernement allemand a ordonné que les officiers des sous-marins anglais, incarcérés dans une maison de détention, seraient transférés dans des camps de concentration, où ils recevront le même traitement que les autres officiers prisonniers.

Sur le Front Turc

Les Alliés occupent des positions imprenables

Le correspondant spécial de l'agence Reuter aux Dardanelles envoie, à la date du 3 juin, une communication de laquelle nous extrayons les renseignements suivants :

« Les armées françaises et anglaises occupent dans la péninsule des positions dont les efforts des Turcs ne pourront les chasser. Elles sont pourvues de tout ce dont elles ont besoin, et elles ont reçu des renforts importants.

» Il est difficile de connaître le nombre des ennemis. Nous savons qu'une cinquième armée, commandée par le général Liman von Sanders a été formée pour défendre la Turquie d'Europe. Au commencement, deux corps d'armée et quelques troupes additionnelles étaient chargées de défendre les deux rives des Dardanelles ; mais il est absolument certain que ces forces ont été augmentées. On pense généralement que l'ennemi peut réunir quatre ou cinq corps d'armée spécialement pour la défense de Gallipoli et qu'il paraît se contenter d'un rôle passif sur les autres fronts où il a à lutter contre les Anglais et les Russes. Telle est à présent la situation sur le front de notre armée.

» Les armées anglo-françaises et australiennes, commandées par le général sir Ian Hamilton, sont dans les meilleures dispositions d'esprit et sont sûres de pouvoir chasser l'ennemi de toutes les positions, bien qu'elles n'ignorent pas les difficultés de la tâche qu'elles ont à remplir. »

Les Aviateurs aux Dardanelles

Le vent violent de Nord-Est qui a soufflé pendant plusieurs jours a empêché les aéroplanes de faire des reconnaissances et a, en outre, gêné le débarquement de nouvelles troupes.

Dès que l'accalmie s'est produite, un avion ennemi a essayé de survoler la base des opérations des alliés en jetant plusieurs bombes, qui n'ont donné aucun résultat.

La flotte anglaise bombarde Périm et Scheik-Saïd

Des bâtiments anglais ont canonné l'île turque de Périm, à l'entrée du détroit de Bal-el-Mandeb, qui met en communication la mer Rouge avec le golfe d'Aden. Ils ont également bombardé avec succès la position fortifiée de Scheïk Saïd, en face de l'île Périm.

Une artillerie importante, comprenant plusieurs pièces lourdes et trois batteries de campagne, ainsi qu'une garnison de vingt-mille hommes, occupaient ces points fortifiés.

Djemal pacha et le gouvernement de Constantinople

Du Caire on écrit au *Temps* :

Le *Mokattam* rapporte que le gouvernement de Constantinople avait demandé à Djemal pacha de diriger sur les Dardanelles toutes les troupes qui se trouvent sous son commandement. Djemal pacha s'exécuta, mais il garda près de lui huit mille hommes des mieux entraînés et équipés. Le gouvernement central revint à la charge et exigea l'envoi des hommes en question. Le commandant des troupes de Syrie n'en fit rien.

Djemal pacha, en prenant cette attitude, n'a pu obéir qu'à l'un des deux sentiments suivants : en s'insurgeant contre l'autorité de la métropole, il rêve peut-être d'un coup de tête qui le rendrait maître de la Syrie à l'heure du désarroi final ; ou bien il craint les représailles et la révolte d'une population livrée à la famine et au désespoir. Quand on connaît les sentiments intimes de Djemal et son arabophobie très prononcée, on penche plutôt pour la deuxième hypothèse.

La pénurie de munitions en Turquie

Le manque de munitions en Turquie provoque une reprise intense de la contrebande provenant d'Allemagne. Le gouvernement roumain a pris à ce sujet des mesures de contrôle très sévères. Les wagons de la Croix-Rouge eux-mêmes sont examinés.

SUR MER

Torpilleur français coulé accidentellement

Le torpilleur *331*, commandé par l'enseigne de vaisseau Barberot, a été abordé lundi soir à six milles nord-ouest de Barfleur par le vapeur anglais *Arleya*.

Le torpilleur *331*, remorqué par le *337*, essaya de gagner Cherbourg. Mais le mauvais état de la mer fit casser plusieurs fois les remorques. Le vapeur danois *Sjold* tenta aussi de remorquer le *331*. Malheureusement la cloison étanche céda et le torpilleur coula immédiatement.

Presque tout l'équipage a été recueilli par le *337*, excepté six hommes qui ont disparu malgré leurs collets de sauvetage.

Jusqu'au jour, le *337* est resté sur le lieu du sinistre et n'est rentré que mardi matin dans le port de Cherbourg.

Les Pertes Navales Anglaises

A la Chambre des communes, M. Asquith, répondant à une question, déclare que les pertes navales anglaises, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 31 mai, se répartissent ainsi : tués, 549 officiers, 7,696 hommes ; blessés 181 officiers, 2,262 hommes ; manquants, 74 officiers, 2,785 hommes.

Ces chiffres comprennent les pertes du *Bulwark* et les autres pertes accidentelles.

L'Escadre Japonaise en Australie

Une foule immense a acclamé l'escadre japonaise qui effectue des manœuvres et est arrivée à Melbourne mardi ; l'équipage a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part des Australiens très reconnaissants au Japon de son assistance qui a débarrassé l'Océan Pacifique de tous les bâtiments allemands.

Deux Vapeurs grecs s'abordent

Un abordage provoqué par la brume s'est produit à six milles d'Ouessant, entre le vapeur grec *Gerasimos*, allant de Cardiff à Marseille avec un chargement de houille, et le vapeur *Théophono*, également grec, se rendant sur lest à Newport.

Le *Gerasimos*, gravement atteint à l'avant, eut un homme écrasé et deux autres grièvement blessés.

Grâce à deux remorqueurs de l'Etat envoyés par l'amiral Berryer, le *Gerasimos* a pu gagner Brest, où il a été placé en la cale sèche.

L'autre vapeur continue sa route.

Equipage sauvé

Le vapeur *Renzest* est arrivé à Odense (Danemark) lundi après-midi, avec le capitaine, le pilote et cinq hommes de la goélette *Salvador*, qui a été incendiée le 2 juin dans la mer du Nord par un sous-marin allemand.

Le sous-marin allemand coulé

Une dépêche de Berlin, relative à la communication du premier lord de l'amirauté britannique touchant la perte d'un sous-marin allemand, dit qu'il s'agit du sous-marin *U-14*, car ce navire n'est pas revenu de sa dernière entreprise et doit être considéré comme perdu.

Le combat naval en mer Noire

On apprend de bonne source, qu'au cours de la récente rencontre dans la mer Noire, le *Breslau* a été très endommagé et a eu douze officiers et quatre-vingt matelots turcs tués.

Plusieurs torpilleurs turcs ont en outre été coulés.

DANS LES AIRS

Le Raid de nos Aviateurs à Karlsruhe

Un télégramme d'Amsterdam (source allemande) dit à propos de l'attaque de Karlsruhe que « les aéroplanes ennemis ont volé au-dessus de la ville à une grande hauteur, entre 6 h. 45 et 8 heures ; ce sont les quartiers du centre, près du château, qui ont le plus souffert, le château des margraves a été aussi frappé par une bombe. »

D'autre part, le correspondant du *Temps* à Copenhague télégraphie qu'au cours du bombardement de Karlsruhe, une caserne et une fabrique de munitions ont été détruites.

(Karlsruhe, capitale du grand-duché de Bade, à 7 kilomètres à l'est de la rive droite du Rhin, comptait 134,313 habitants au recensement de 1910.

L'industrie s'y est assez développée depuis une trentaine d'années. Il y a des fonderies de fer, des fabriques de locomotives et de wagons, de machines, de produits chimiques et de fournitures militaires. Karlsruhe possède de nombreuses écoles : école militaire, école des beaux-arts, école polytechnique, une galerie de tableaux et un musée de modèles allemands et étrangers des diverses spécialités industrielles.

La capitale badoise est un nœud de voies ferrées important.)

Deux Zeppelins à la Frontière hollando-belge

Une dépêche d'Amsterdam signale que deux Zeppelins ont survolé lundi la Belgique, aux environs de la frontière hollandaise.

L'un d'eux a atterri entre Anvers et Herenthals. Le second a disparu à grande vitesse dans la direction de l'Ouest.

Un Zeppelin sur l'Angleterre

Un Zeppelin a visité, mardi soir, la côte Nord-Est de l'Angleterre et a lancé des bombes qui ont causé quelques incendies aussitôt éteints. Il y a eu 15 tués et 15 blessés.

Les Turcs abattent un de leurs Avions

Un avion turc qui survolait Constantinople a été pris par erreur pour un aéroplane des armées alliées et abattu par les troupes ottomanes, près de Derkos.

L'un des aviateurs qui le montaient a été tué, l'autre grièvement blessé.

Morts, Blessés, Prisonniers

Sur 8,500,000 Allemands appelés sous les armes et dont 6,000,000 sont sur les fronts oriental et occidental, 1,500,000 affectés aux garnisons et à la garde des voies et 1,000,000 dans les dépôts, les pertes en morts, blessés et prisonniers s'élèvent à 4,200,000 hommes. Sur 4,500,000 Austro-Hongrois appelés, le chiffre des pertes est de 2,526,000 hommes.

Le *Matin*, qui donne ces renseignemens, ajoute :

Nous n'avons pas voulu tenir compte, pour établir le chiffre probable des pertes austro-allemandes, ni des hypothèses plus ou moins ingénieuses fournies par les correspondants de guerre, ni même des évaluations données au jour le jour par les communiqués officiels.

Tous ces totaux, relevés, cela va sans dire, avec une absolue bonne foi, pouvaient être contestés faute d'un contrôle direct et suffisant.

Mais nous avions, d'une part, le chiffre donné le 21 mars dernier comme certain par l'état-major général français pour les pertes subies dès alors par les armées allemandes. Ce chiffre, *non comprise l'armée austro-hongroise*, s'élevait à 3,290,000 hommes.

D'autre part, nous avions les listes publiées en Allemagne même jusqu'à ces derniers jours et dont le gouvernement impérial vient de suspendre la publication, parce qu'elles étaient de nature à impressionner douloureusement la population en lui montrant que les victimes de la guerre sont, pour elle, *uber alles*.

Or, c'est justement depuis que le kaiser a essayé de dissimuler à son peuple ses effroyables pertes, que les combats, en France et en Galicie, lui ont coûté de plus en plus cher. Les statisticiens des pays neutres ne s'y sont pas trompés et les relevés qu'ils ont établis, en Suisse, en Hollande et en Roumanie, nous ont fourni les éléments des résultats que nous publions ci-dessus.

L'*Invalide Russe*, organe officiel du ministère de la guerre, nous a enfin apporté des précisions sur les sacrifices d'hommes qu'a faits l'armée allemande lors de sa dernière tentative sur les deux rives du Dniester. C'est par lui, notamment, que nous avons su combien de prisonniers *allemands* sont entre les mains des alliés. Ils sont au nombre de 480,200, dont 155,400 en Russie, 7,000 au Japon, 80,000 en Angleterre, et le reste... en France.

Quant aux Autrichiens, ils ont laissé 542,000 prisonniers aux mains des Russes et 53,000 aux mains des Serbes.

Chronique Locale

CONSEIL DE RÉVISION

AJOURNÉS (Classes 1913, 1914 et 1915)
CLASSE 1917
RÉFORMÉS (du 2 août au 31 décembre 1914)

Le *Conseil de Revision* de la *Classe 1917* (comprenant les *Ajournés* des classes 1913, 1914 et 1915, ainsi que les *Réformés* (du 2 août au 31 décembre 1914), aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

Jeudi 17 Juin

A 10 h. 30 : Ajournés ;
A 14 h. 30 : Classe 1917 du *4e Canton du Havre*.

Vendredi 18 Juin

A 8 h. 1/2 : Réformés (classes 1903 à 1914 incluse).
A 14 h. 1/4 : Ajournés et Classe 1917 du *5e Canton du Havre*.

Samedi 19 Juin

A 10 h. 30 : Réformés (classes 1887 à 1914 incluse) des communes de *Graville*, *Bléville*, *Sainte-Adresse* et *Sanvic*.
A 14 heures : Ajournés et Classe 1917 du *6e Canton du Havre*.

UNE VISITE DU CONSEIL GÉNÉRAL de la Seine-Inférieure AU GOUVERNEMENT BELGE

On sait que lors de sa dernière séance, le Conseil général de la Seine-Inférieure a voté une somme de 400,000 francs pour venir en aide aux populations de nos départements envahis, plus une somme de 100,000 francs pour soulager la population belge affligée par l'envahissement.

Dans le but de terminer officiellement ce geste généreux, les membres du bureau du Conseil général sont allés rendre visite, hier mercredi, aux membres du gouvernement belge, en leur faisant la remise du mandat de la somme votée.

A onze heures et demie, MM. Bignon, président du Conseil général ; Génestal et Soullier, vice-présidents ; Doutreleau et Tilloy, secrétaires ; Acher, président de la Commission départementale, et Guillard, secrétaire de cette Commission ; Morain, préfet de la Seine Inférieure ; Talon, préfet, délégué du gouvernement français auprès du gouvernement belge, se sont réunis à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, où ils ont été reçus par M. Louis Benoist, sous-préfet, et M. Herbert, vice-président du Conseil de préfecture, actuellement au Havre pour les opérations du Conseil de revision.

La délégation s'est rendue, à midi, en automobile, à l'Hostellerie du Nice-Havrais. Elle a été reçue par M. de Broqueville, président du Conseil des ministres belge, dans le grand salon.

MM. Schollaert, président de la Chambre des représentants ; Carton de Wiart, ministre de la justice ; Berryer, ministre de l'intérieur ; Davignon, ministre des affaires étrangères ; Helleputte, ministre de l'agriculture ; Segert, ministre des sciences et des arts ; Van de Wyvere, ministre des finances, assistaient à cette réception.

Les présentations terminées, M. Paul Bignon, député, président du Conseil général, donna connaissance aux ministres belges de la délibération du Conseil général et la commenta en expliquant que l'idée de ce vote revenait à M. Acher, président de la Commission départementale, et que la proposition de la démarche officielle était due à M. Bouctot.

M. Paul Bignon exprima toute la sympathie de nos compatriotes normands pour le roi Albert Ier et pour son peuple admirable de vaillance. Il reprit le mot de M. Clémenceau en disant que « l'histoire du peuple belge est un miracle des temps modernes » ; qu'il avait « tout enduré, comme le peuple d'Israël et pouvait croire tout perdu, mais qu'il lui restait un bien que les barbares n'avaient pu lui ravir : l'honneur ! »

M. Bignon termina son discours en formulant une pensée, qui est celle non seulement de ses compatriotes, mais aussi celle des représentants de la nation française qui siègent au Palais-Bourbon, et dit :

« Aussi longtemps que la botte d'un soldat allemand souillera notre territoire national et le territoire de la noble nation belge, aucun de nous ne saurait songer à la paix. Comme vous, et avec vous, nous lutterons jusqu'au bout pour l'honneur, l'indépendance, la liberté et le bon droit. Vive la Belgique ! »

D'un sentiment unanime, tous les membres du Conseil général présents applaudirent chaleureusement à ces paroles, et M. Bignon remit alors à M. Berryer le mandat de cent mille francs, don du Conseil général.

Très touché des sentiments qui venaient de lui être exprimés, au nom du département de la Seine-Inférieure par M. Bignon, président du Conseil général, M. de Broqueville, dans une allocution pleine de délicatesse, dit combien il était ému de la démarche faite par le Conseil et combien il appréciait le geste de générosité de cette Assemblée départementale.

Retenant de l'allocution de M. Bignon la pensée qu'en Belgique l'honneur primait tout, M. de Broqueville ajouta : « Cet honneur, le gouvernement belge tient à le conserver intact, et tous les Belges s'y sont associés. Les événements ont, du reste, prouvé que tant qu'il resterait un Allemand en Belgique et que l'honneur ne serait pas satisfait, nul ne songerait à la paix.

» Vous avez bien voulu crier : « Vive la Belgique ! », dit-il en terminant, à M. Bignon, et nous sommes très sensibles à vos hommages, mais, de notre côté, nous n'oublierons jamais les bienfaits de votre pays et nous répondrons par le cri de : « Vive la France ! »

Cette vibrante allocution fut saluée d'unanimes applaudissements.

Cette cérémonie terminée, les membres du bureau du Conseil général et de la Commission départementale ont été retenus à déjeuner par les membres du gouvernement belge, — déjeuner tout à fait intime et à la suite duquel aucune autre parole ne fut prononcée.

Morts au Champ d'honneur

Nous apprenons, avec regret, la mort de notre concitoyen, M. Rodolphe Lejeune, soldat au 39e régiment d'infanterie, 2e compagnie, âgé de 33 ans.

Grièvement blessé au front, il fut évacué sur l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, où il est décédé. Son inhumation a eu lieu hier matin, au cimetière de Bagneux.

M. Rodolphe Lejeune était le beau-frère de notre collaborateur Georges Malherbe.

Très estimé dans le monde des sports, Rodolphe Lejeune fut un des membres fondateurs de la Libellule Havraise. Il gagna pendant plusieurs années le championnat de Haute-Normandie de la Brasse française.

Il avait eu le malheur de perdre sa femme, il y a deux ans, et laisse aujourd'hui trois enfants.

Nous adressons à notre collaborateur et à sa famille nos condoléances émues.

M. Pierre Durand, 20 ans, caporal d'infanterie, titulaire du brevet d'aptitude militaire, a été tué le 27 avril en Belgique, au moment où il revenait de panser son adjudant blessé. Il était le troisième fils de notre sympathique confrère, M. M.-L. Durand, directeur du *Journal de Fécamp*, qui a déjà eu la douleur de perdre un beau-frère, M. le commandant Rolin, tué le 27 janvier, et dont les deux fils aînés sont officiers d'infanterie. L'un, le sous-lieutenant Léopold Durand, n'a pas donné de ses nouvelles depuis le début de la campagne. L'autre, le sous-lieutenant Olivier Durand, est prisonnier en Allemagne.

Nous exprimons nos plus cordiales condoléances à notre confrère, à Mme Durand et à tous les membres de leur famille.

M. Eugène Dumouchel, du Havre, caporal au 74e de ligne, est décédé des suites de ses blessures.

Citations à l'Ordre du Jour

De l'Armée

L'*Officiel* du 10 juin a publié la citation suivante à l'ordre du jour de l'armée :

Narcy (Jean-Philippe), lieutenant de réserve au 95e régiment d'infanterie : officier très brave qui, se trouvant entouré par des forces ennemies très supérieures, est resté le dernier à son poste et a lutté jusqu'au dernier moment. A été laissé pour mort sur le terrain.

M. Jean Narcy, tombé dans des circonstances aussi glorieuses, était le fils de notre concitoyen, M. Ph. Narcy, notaire, déjà cruellement éprouvé l'an dernier par la mort de son fils aîné.

Souhaitons ardemment que notre concitoyen ait été recueilli par les ambulances allemandes.

De la Division

M. Collignon (Robert), caporal au 150e régiment d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre de la division :

A mené bravement son escouade à l'attaque à la baïonnette, sur un glacis. A été blessé.

M. Collignon, charpentier de navires, habite au Havre, rue Victor-Hugo, 79.

M. le lieutenant R. Mairesse, du 329e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre avec cette mention :

« A été blessé en tête de sa compagnie placée en première ligne et a remarquablement conduit son unité jusqu'à son objectif sous un feu intense de l'artillerie ennemie et des mitrailleuses. »

C'est pour la seconde fois que notre concitoyen, M. R. Mairesse, est cité à l'ordre du jour. Depuis deux mois et demi, il commandait une compagnie et fut blessé le 11 mai, ainsi que nous l'avons relaté, par une balle ennemie qui lui fracassa la cuisse gauche.

Du Régiment

M. Fernand Fauquet, 23 ans, menuisier chez M. Adolphe Loisel, à Fécamp, soldat au 329e d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour de son régiment et nommé caporal, pour avoir conduit des blessés à un poste de secours, sous un violent bombardement.

Il avait déjà été blessé il y a quelque temps et était venu en convalescence à Fécamp.

Médaille Militaire

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la médaille militaire :

A. V. G. Harang, soldat de 2e classe au 129e régiment d'infanterie : très bon soldat sous tous les rapports. A été grièvement blessé au combat du 15 septembre 1914. A perdu l'œil droit.

A.-M.-D. Pinan, caporal au 239e rég. d'infanterie : étant en batterie dans une tranchée où il commandait une mitrailleuse, a été blessé grièvement par un éclat d'obus qui lui enleva l'œil droit. Avait montré beaucoup de bravoure depuis le début de la campagne.

Paul Désert, soldat de 2e classe au 274e rég. d'infanterie : bon soldat. A fait preuve de bravoure dans tous les combats auxquels il a pris part. A été grièvement blessé le 27 septembre 1914, et a été amputé de la cuisse droite.

Philippe Dumesnil, soldat de 2e classe au 274e rég. d'infanterie : très bon soldat sous tous les rapports ; a toujours eu une belle attitude au feu. A été grièvement blessé le 8 septembre 1914, et a été amputé de la jambe droite et du bras gauche.

Alphonse Tierce, soldat de 2e classe au 274e rég. d'infanterie : très bon soldat, ayant toujours fait tout son devoir ; a été grièvement blessé le 12 septembre 1914 en se portant à l'attaque. A été amputé de la cuisse gauche.

E.-E.-A. Guesdon, soldat de 2e classe au 119e rég. d'infanterie, 8e compagnie : a été grièvement blessé le 5 septembre 1914 au cours d'une attaque à la baïonnette où il a fait preuve de la plus grande bravoure. A été amputé du bras droit.

R.-F.-J.-B. Lesimple, soldat de 2e classe au 119e rég. d'infanterie, 6e compagnie : le 28 septembre 1914, faisant partie d'un détachement chargé de détruire une passerelle jetée par l'ennemi, a fait preuve d'une belle bravoure. A été blessé et a perdu l'œil gauche.

H.-A. J. Malandain, soldat de 2e classe au 119e rég. d'infanterie : a toujours fait preuve de dévouement et a toujours montré beaucoup de courage dans les différents combats auxquels a pris part la compagnie. Blessé le 14 septembre, a perdu l'œil gauche.

Crêfé (G.-A.), soldat de 2e classe au 119e régiment d'infanterie, a été blessé le 14 septembre d'une balle dans l'œil, en se conduisant courageusement pendant la charge à la baïonnette lors de l'attaque d'une ferme. Excellent soldat qui a toujours fait preuve de calme au combat, d'énergie et de courage. A perdu l'œil droit.

Cirette (L.-A.-G.), soldat de 2e classe au 119e régiment d'infanterie, a été blessé le 1er octobre 1914 d'un éclat d'obus, blessure ayant nécessité l'amputation du bras droit. S'était signalé le 14 septembre en ramenant de la ligne de feu son capitaine grièvement blessé.

M. Albert Levillain, cafetier, 2, place Carnot, qui sert en qualité de caporal au 74e régiment d'infanterie, vient d'être proposé pour la médaille militaire avec le motif suivant : « Sous un feu violent de mitrailleuses et de fusils, a été rechercher son lieutenant blessé grièvement qui était resté dans les fils de fer de l'ennemi ».

Notons que M. Levillain a déjà fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée pour avoir capturé un officier allemand.

Un de nos concitoyens, M. Emile Delamare, demeurant rue d'Etretat, 152, caporal au 119e d'infanterie, a fait l'objet d'une proposition pour la médaille militaire.

Voici les termes de cette proposition :

Classe 1896, incorporé comme jeune soldat dans l'artillerie. Envoyé avec sa batterie en Tunisie, y est resté pendant 15 mois.
Est sur le front depuis le 28 août 1914.
Est le modèle du bon gradé.
Chef de patrouille d'élite ; fait, dans toutes les missions qui lui sont confiées, preuve d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables.
Quoique territorial a demandé à rester sur le front.
Est, par son âge, le doyen de la compagnie, et peut, par son endurance et sa manière de servir, être cité en exemple à tous. A été l'objet de félicitations de la part du chef de corps. (Décision du 28 janvier).

Ajoutons que ces félicitations ont été justifiées par l'acte de courage et de résolution dont firent preuve le caporal Delamare et trois de ses camarades en allant « chercher les drapeaux allemands plantés en avant de nos lignes »

Nouvelles militaires

Infanterie

Les promotions suivantes sont ratifiées :

Réserve. — Au grade de capitaine, M. Massé, du 36e, détaché à l'état-major de la 5e division d'infanterie, passe au 36e ; MM. Dalger et Prevost, du 39e ; Lenouvel, du 119e ; Chamerot, du 28e.

Au grade de sous-lieutenant, M. Lebret, du 36e.

Intendance

Armée active, M. Belliard, sergent à la 3e section des C. O. A., est nommé adjudant et maintenu.

M. Frédéric Jakob, demeurant, 5, rue de Bapaume, nous prie de faire savoir qu'il a été mobilisé le 1er août, libéré le 5 janvier comme faisant partie de la classe 1888, et qu'il n'a rien de commun avec Pierre Jackob, habitant au 6 de la même rue et incorporé comme insoumis.

Travaux Publics

Le *Journal Officiel* d'hier a publié des décrets déclarant urgents les travaux de :

Etablissement d'une gare de triage aux abords de la halte de Graville et d'un raccordement avec la gare maritime du Havre.

Etablissement d'un raccordement à double voie entre les lignes de Pontoise à Dieppe et d'Amiens à Rouen.

Etablissement d'un raccordement à double voie à Etempuis, entre les lignes d'Amiens à Clères (par Monterollier-Buchy) et de Motteville à Clères.

Une Collision en Garonne

On écrit de Bordeaux :

Le steamer français *Ville-de-Tamatave*, de la Compagnie Havraise Péninsulaire, ayant effectué une partie de son débarquement (5,800 fûts de rhum), faisait, sous le commandement d'un pilote du port, une manœuvre en rade pour aller se placer dans les docks et y déposer le complément de sa cargaison (de sucre), lorsqu'au cours de cette manœuvre, samedi 12 juin, à 19 h. 15, le vapeur, embarrassant son gouvernail dans une bouée, vint, à l'évitage et sous la pression d'un fort courant, talonner les quais des Quinconces. Il accrocha son arrière à la grue *No-32* et enfin se présenta par le travers du steamer grec *Demitrios-Inglessis* et du steamer français *Haut-Brion*, amarrés au même quai. Grâce à la résistance du navire grec, l'accident s'est borné à des avaries légères, car si le *Demitrios-Inglessis* avait cédé sous la puissante pression du navire abordeur, les dégâts auraient été incalculables. Avec le secours de puissants remorqueurs, le steamer français *Ville-de-Tamatave* s'est évité à la marée suivante et a pu se diriger vers son nouveau poste d'amarrage.

Le feu à bord d'un vapeur

Nous avons signalé hier sous la rubrique « Evénements de mer », que le steamer anglais *Toftwood*, allant de Galveston au Havre avec un chargement de coton et de plomb, avait dû relâcher en rade de Cherbourg ayant le feu à bord.

Une dépêche nous apprend que le sinistre est maintenant maîtrisé.

Le feu fut combattu pendant plusieurs jours par les moyens du bord, puis par le personnel et le matériel du port de Cherbourg.

Les dégâts et les causes du sinistre sont inconnus.

Service des Tramways

A la demande de la municipalité, M. le directeur de la Compagnie Générale Française de Tramways a prolongé jusqu'à 10 heures du soir le service sur les lignes Rond-Point-Sainte-Adresse et Jetée-Graville.

Tentative de meurtre

Une scène sanglante a jeté l'émoi hier après-midi, vers une heure et demie, dans le quartier de la rue de la Halle. L'affaire a donné lieu à de nombreux commentaires qui, tout d'abord, parurent exagérés ; mais il semble que la gravité soit réelle et il résulte des constatations dernières que l'état de la victime inspire les plus graves inquiétudes.

Voici dans quelles circonstances cette rixe s'est produite :

A l'angle de la rue Emile-Renouf et de la rue de la Halle, se trouve un chantier municipal où se réunissent chaque jour les ouvriers au moment de la reprise du travail.

Vers une heure et demie, plusieurs de ces ouvriers s'y trouvaient assemblés, causant entre eux, avant le départ des équipes de travailleurs. Parmi eux était un nommé Eugène Lecomte, âgé de 30 ans.

Survint alors Emmanuel Ménard, âgé de 58 ans, chef de périmètre à la voirie municipale, demeurant rue des Remparts, 17.

Déjà, le matin, une vive discussion s'était élevée entre les deux hommes à propos d'une question futile. Le différend portait sur une somme de quinze centimes réclamée par l'un, contestée par l'autre. Ils s'étaient séparés en mauvais termes, après avoir échangé des mots vifs. Lorsqu'ils se trouvèrent à nouveau en présence, la discussion reprit et le ton en fut bientôt d'une violence extrême.

Sous l'influence de la colère, Lecomte passa de la menace aux coups. Il se précipita sur son chef, brandissant une forte branche de bananier.

Medard l'esquiva. Il courut vers un atelier édifié dans le chantier et où sont rangées les pelles des ouvriers ; il s'arma d'une de ces pelles, revint vers Lecomte et il lui porta un coup terrible.

Lecomte avait été atteint à la tête, sur le côté gauche du crâne. Le coup avait été porté avec une telle violence que la victime s'affaissa et demeura sans connaissance.

A la faveur de l'émotion causée par cette scène rapide, le chef d'équipe put quitter le chantier et prendre la fuite. On s'empressait, pendant ce temps, autour du blessé ; on le transporta à la pharmacie Leconte, où les premiers soins lui furent donnés par le pharmacien, puis par M. le docteur Claret, qu'on avait fait mander en hâte.

L'état des blessures fut jugé assez grave pour nécessiter le transport immédiat de la victime à l'Hôpital.

Aux derniers renseignements, on rapportait que Eugène Lecomte était entré dans le coma.

Quant au coupable, il a été arrêté dans l'après-midi. Il s'était rendu, après la scène, à son domicile, rue des Remparts, 17. C'est là que la police l'a trouvé et arrêté.

Il a été amené devant M. Gibert, commissaire de police, qui a complété sa première enquête par un interrogatoire de l'accusé. Il a également recueilli les dépositions de ses collègues, Edouard Sabine, rue des Remparts, 11 *bis* ; Henri Auxjoyaux, rue Frédéric-Bellanger, 70, et Auguste Boissel, rue d'Estimauville, 25, qui furent témoins de la scène et rapportèrent en détail les circonstances qui l'ont précédée.

L'Affaire des Manœuvres et Maçons des Travaux du Port

Voici de nouveaux détails au sujet de l'affaire regrettable des manœuvres et maçons qui eut lieu le 7 juin et dont nous avons parlé succinctement :

Les nommés Julien Macon, 18 ans, demeurant 73, rue Guillemard ; Charles Leteurtre, 16 ans, Ange Leteurtre, 18 ans, 35, rue des Viviers ; Joseph Panyan, 17 ans, 19, rue des Galions ; René Dexlèves, 16 ans, 5, rue du Grand-Croissant ; Maurice Cols, 17 ans, 20, rue Jules-Masurier, et Alfred Jouvin, 17 ans, 25, rue Emile-Renouf, se présentèrent, le 5 juin, vers dix heures du soir, pour travailler au premier lot des travaux du port.

Quelques-uns étaient porteurs de litres de rhum et de vin blanc et tous étaient pris de boisson. Le chef de chantier leur interdit l'embarquement sur la drague.

Ils se retirèrent mécontents. Le lundi 7 juin ils se présentèrent dans les bureaux de la Société pour se faire régler.

Néanmoins, ces ouvriers se rendirent à l'embauchage, mais ils ne furent pas acceptés. Mécontents, ils s'introduisirent alors dans le chantier des travaux du deuxième lot. Ils cherchèrent à intimider les autres manœuvres pour les amener à abandonner le travail. Ils démolirent une échelle, un gabarit de maçonnerie et une prise de courant de lampe, jetèrent une certaine quantité d'autres outils dans la vase.

M. Domalin, chef de chantier, s'interposa, mais il reçut de la part des perturbateurs, ainsi que nous l'avons dit, des coups de pied.

Un manœuvre avait été également menacé et frappé parce qu'il travaillait.

Rejetés en dehors du chantier par les autres ouvriers, ils ramassèrent des pierres et les jetèrent dans leur direction. Deux furent atteints.

M. Jenot, commissaire de police de la 6e section, après avoir interrogé ces énergumènes et dressé procès-verbal, les a laissés en liberté provisoire.

Ils seront poursuivis, pour entrave à la liberté du travail, jet de pierres, et dégradation volontaire d'objets destinés à l'utilité publique.

Un Enfant dans l'Avant-Port

Dans l'après-midi de mardi, le jeune André Cann, âgé de cinq ans, jouait sur le quai de l'Ile, lorsque s'étant approché trop près du bord, il tomba dans l'avant-port.

Il en fut retiré aussitôt par M. Raphael Coiron, navigateur, demeurant 6, rue du Grand-Croissant, qui descendit rapidement à l'escalier et put saisir l'enfant avant qu'il ne disparût.

Après avoir reçu des soins au poste de police de la rue du Général-Faidherbe, le jeune Cann fut reconduit au domicile de ses parents, rue du Petit-Croissant, 29.

Voleurs de Réticule

Hier soir, vers neuf heures quarante-cinq, Mme Maria Doyon, épouse Dumesnil, employée de commerce, demeurant rue Frédéric-Bellanger, 30, rentrait à son domicile, lorsqu'en passant au coin du square Saint-Roch et du boulevard de Strasbourg, trois jeunes gens s'approchèrent d'elle. L'un d'eux lui arracha son réticule et prit la fuite par la rue Saint-Roch.

Les deux autres jeunes prétendirent n'avoir rien de commun avec le voleur et offrirent à Mme Dumesnil de l'accompagner jusqu'à l'Hôtel de Ville, mais en cours de route ils prirent la fuite à leur tour. Le sac volé contenait sept francs.

Une enquête est ouverte par M. Gauthier, commissaire de police, et une surveillance va être exercée car un vol semblable, on s'en souvient, a été commis au même endroit il y a une huitaine de jours.

Accidents de Tramways

MM. Oscar Houdin, préposé des douanes, et Georges Judas, soldat mobilisé à l'usine Schneider, se trouvaient mardi, vers onze heures quarante du matin, sur le marchepied d'un tramway allant de la Petite-Eure à l'Hôtel de Ville.

Arrivés à la hauteur de la gare d'arrivée du chemin de fer, ils furent légèrement blessés par le camion automobile no 3699 chargé de bois et conduit par le brigadier Auguste Barré, du parc de la rue Demidoff.

Le préposé des douanes Houdic fut atteint au-dessus de la main gauche et se plaignait, en outre, de douleurs dans la poitrine. Quant à Georges Judas, qui se plaignait également de douleurs internes, il portait une contusion à la poitrine.

On procède à une enquête.

L'autre accident de tramway concerne le car no 25, de la ligne des Grands Bassins, conduit par le wattman Joseph Anciaux, âgé de 24 ans.

Lorsque ce car passait sur le boulevard de Strasbourg, allant à la gare, il heurta un camion chargé de sacs de café que conduisait le charretier Joseph Lerebourg, âgé de 17 ans, au service de la Société du Grand-Corps.

Par suite du choc, le tablier avant du tramway fut défoncé.

Fort heureusement, pas d'accident de personne.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
La Boîte 1f75
Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Epiciers.
Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

Charretier blessé

Georges Maydo, âgé de 22 ans, charretier à la Compagnie Nouvelle des Transports, a été victime mardi d'un douloureux accident.

Alors qu'il passait dans la rue Dumont-d'Urville, Maydo voulut retirer une barre de cuivre sur son camion ; il tomba à la renverse et eut la jambe gauche fracturée par la roue de son véhicule.

Le blessé, qui habite rue Magellan, fut transporté à l'aide d'une voiture d'ambulance, à l'Hôpital Pasteur.

Tapage et outrage public à la pudeur

Sur la plainte de M. Annecorde, restaurateur, 118, rue d'Etretat, une enquête a été ouverte contre un nommé Corentin Conan, âgé de quarante et un ans, cordonnier, demeurant même rue, 116.

Cet individu avait insulté M. Annecorde, son voisin, après quoi, voulant accentuer ses injures, il se découvrit, ce qui constituait l'outrage public à la pudeur.

Après procès-verbal, Conan a été mis en liberté provisoire.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Arrestation

Un journalier, Georges Roulland, trente-trois ans, demeurant 26, rue du Grand-Croissant, a été arrêté sur le quai Videcoq pour ivresse manifeste.

Il aggrava son cas en outrageant les agents et en insultant les soldats Legoux et Tartois, de service au poste de police de la rue des Drapiers.

Roulland a été déféré au parquet.

THÉATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Soirée Brasseur-Coquelin

Chaque année, à pareille époque, Albert Brasseur avait coutume de nous faire visite. Les théâtres parisiens fermaient leurs portes, les casinos ouvraient les leurs. Les tournées prenaient leur vol et de plages en plages allaient colporter les « derniers succès ».

Les temps sont changés. Les casinos sont aujourd'hui transformés en ambulances. Sur la digue de la station balnéaire normande se traînent des béquilles, des mines blêmes encore de braves glorieux qui reviennent à la vie. Parmi ces tristesses, parfois, la gaieté reprend ses droits et glisse son sourire...

Dans une de ces éclaircies, Albert Brasseur nous est, pour un soir, revenu. Les « Anciens du 129 » lui ont demandé de jouer au Havre pour une bonne œuvre, celle des camarades en train de se battre. Et Albert Brasseur s'est empressé d'accourir, heureux de donner un témoignage de solidarité fraternelle aux « anciens du 129 » en sa qualité d' « ancien » lui-même, et qui, mieux est, d'ancien du 129e :...

Et non seulement, il est venu « en camarade » mais il a entraîné dans le même mou

vement de générosité tous ses camarades de la Porte-Saint-Martin, depuis le directeur M. Henri Hertz jusqu'au garçon de théâtre, tout ce monde offrant gracieusement son concours !

A la tête d'une troupe excellente, avec, à ses côtés, des artistes connus et aimés, Jean Coquelin, Juliette Darcourt, Marcelle Lender, Albert Brasseur nous apporta *La Petite Fonctionnaire* et *Vive l'Armée* ! deux pièces déjà représentées sur notre scène, mais revues avec un nouveau plaisir.

La première est du meilleur Alfred Capus. Elle est faite de cette amusante observation qui se rehausse toujours d'une pointe de finesse et associe à la sentimentalité délicate l'esprit alerte et bien français. Théâtre léger sans frivolité mauvaise, enrubanné de grâce et de fantaisie, avec un dialogue brillant et souple, qui fait retenir au passage un mot, un trait, et sert à souhait le caractère du personnage silhouetté ; le tout, d'un optimisme enveloppant, constitue le meilleur traitement des esprits pendant la guerre.

Nous avons pris agrément à retrouver la petite Suzanne Borel, la délicieuse petite fonctionnaire, et le brave vicomte de Samblin, cœur fruste mais tendre et bon, et nous avons eu plaisir à entendre à nouveau compter leur romanesque et charmante histoire.

Interprétation parfaite.

Le vicomte, c'est Brasseur, bien entendu. Ses qualités variées de comédien, son jeu concentré, ses effets de mimique, de voix, ses effarements plaisants et ses attendrissements nuancés s'adaptent à merveille à ce rôle que porte son homme aussi brillamment qu'il le porte lui-même. Le succès personnel de l'artiste a été très vif et très justifié.

Mlle Laurence Dubuc est exquise de légèreté et de naturel dans le rôle de Suzanne, qu'elle anime d'une vie réelle ; Mlle Juliette Darcourt déploie dans celui de Mme Lebardin un talent personnel et fin qui contribue singulièrement à mettre en relief ce personnage.

M. Jean Coquelin est d'une rondeur savoureuse dans celui de Lebardin où il rappelle ses qualités de comédien adroit et sûr ; M. Numès anime de sa bonhomie le rôle de Pagenel.

Et l'on doit citer encore, parmi les artistes de second plan, Mmes Sabrier, Thérèse Dorny.

La soirée s'est terminée par *Vive l'Armée*, pochade de Pierre Wolf, que Brasseur a créée et qu'il maintient au répertoire rien que par la large fantaisie, la drôlerie caricaturale et la verve comique qu'il y dépense.

Il faut entendre et voir le cavalier Pied, sa voix râpeuse, ses petits yeux qui clignotent sous la tignasse rousse : une silhouette ultra sympathique, comme un pendant aux héros du *Train de 8 h. 47*.

M. Jean Coquelin est un réjouissant Caboche, et Mlle Marcelle Linder prête au rôle de Bouboule une belle humeur et un entrain qui contribuent à faire jaillir le rire parmi l'auditoire.

Car il a ri, cet auditoire, il a ri comme sous l'effet d'une bienfaisante détente, d'une trêve de quelques heures aux soucis journaliers, avec une spontanéité et une franchise qui semblaient dire l'oubli passager des angoisses et des misères humaines...

A.-H.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 16 juin 1915

Présidence de M. TASSARD, vice-président

LE MAROCAIN SE DÉFEND

Nouvellement arrivé au Havre, pour y travailler avec deux compatriotes, Ali Ben Mahomed, âgé de 22 ans, songea à louer une chambre à Graville. Il se présenta chez une logeuse en garni avec ses camarades, Lassheim Ben Almea, âgé de 30 ans, et Haemed Ben Hacdelman, âgé de 25 ans. La logeuse leur montra ce qui lui restait comme appartement, mais leur fit comprendre qu'elle ne pouvait admettre qu'un Marocain par chambre. La seule chambre vacante fut donc louée à Ali Ben Mohamed. Devant cette préférence marquée, les deux camarades firent des reproches à Ali Ben Mohamed, et ces reproches allèrent jusqu'aux coups. Ce dernier prétend qu'il reçut, de la part de ses amis, un coup de lampe de mineur sur la tête et un violent coup de poing en pleine figure. C'est alors qu'il sortit un couteau et blessa ses deux camarades. A l'audience, il se défend et explique, par l'intermédiaire d'un interprète, que s'il ne s'était pas défendu de la sorte, on lui aurait coupé la gorge.

Le Tribunal, qui n'a pu admettre cette façon de prendre les devants, a condamné Ali Ben Mohamed à 20 jours de prison.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Mathurin Chauvière, âgé de 18 ans, ouvrier d'usine, a été condamné par défaut, le 9 juin dernier, à deux mois de prison pour avoir, le 5 mai, volé une bicyclette au préjudice de M. Colombel. Trouvant cette peine un peu dure, il faisait hier opposition.

Son avocat, Me Martin, fait remarquer que c'était la première fois qu'il volait et que de bons renseignements avaient été fournis sur son compte.

Le Tribunal se montre indulgent et réduit la peine en 40 jours de prison, avec sursis, et 50 francs d'amende, sans sursis.

VIN MOUILLÉ

Louise Decker, femme Larrière, demeurant chez sa tante, Mme veuve Aladenise, débitante, boulevard Sadi-Carnot, est poursuivie pour mouillage de vin.

Le 13 avril dernier, en effet, on découvrit dans le débit dont Mme Larrière avait la direction, plusieurs bouteilles de vin rouge mouillé à raison de 12 0/0 d'eau. Mme Larrière ne fit pas de difficulté pour reconnaître que c'était elle qui avait baptisé ce vin, mais elle prétendit qu'il était destiné à sa consommation personnelle.

Le Tribunal n'en croit rien et la condamne à 25 francs d'amende.

ABUS DE CONFIANCE

Maurice Nicolas, âgé de 18 ans, maçon, sans domicile fixe, a commis deux abus de confiance. Le premier au préjudice de Mme Quéru, pâtissière, rue d'Ingouville, 12. Cette dernière l'avait chargé de porter chez Mme Aubé, boulangère à Sanvic, une corbeille de gâteaux le 9 mai dernier. Nicolas vendit les gâteaux en route, dépensa l'argent à boire et oublia de retourner chez la pâtissière...

Le 22 avril dernier, un autre patron, M. James, rue Victor-Hugo, 87, l'avait envoyé porter une caisse de savon chez Mme Devin, aux Quatre-Chemins. Il toucha le prix de la caisse, 31 francs, et ne reparut pas chez M. James.

Comme il a des antécédents, le Tribunal condamne Nicolas à trois mois de prison.

TIRAGES FINANCIERS

Du 15 Juin 1915

Ville de Paris

Emprunt 1865

Le numéro 417.442 est remboursé par 150,000 francs.

Le numéro 209.212 est remboursé par 50,000 francs.

Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 francs :

22.494	47.314	184.463	336.714

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

32.722	130.697	231.792	314.727	318.800

Les 10 numéros suivants sont remboursés chacun par 2,000 francs :

19.727	106.995	234.871	290.067	369.130
44.825	143.961	277.838	355.221	386.260

Canal maritime de Suez

Le numéro 70.712 est remboursé par 150,000 francs.

Les numéros 100.901, 461.140 sont remboursés chacun par 25,000 francs.

Les numéros 65.665 et 274,105 sont remboursés chacun par 5,000 francs.

Les 20 numéros suivants sont remboursés chacun par 2,000 francs :

5.935	118.232	169.381	207.312	245.398
31.090	120.061	182.529	237.599	263.492
40.102	140.614	185.555	241.616	286.231
101.564	149.253	198.949	242.937	316.708

Bons de la Presse 1887

Le numéro 411,712 est remboursé par 10,000 francs.

Le numéro 168,353 est remboursé par 1,000 francs.

Les 8 numéros suivants sont remboursés chacun par 500 francs :

167.542	348.407	411.033	488.381
341.535	361.236	438.189	488.913

Les 30 numéros suivants sont remboursés chacun par 200 francs :

23.899	113.280	221.427	357.343	410.922
26.406	127.289	242.756	377.876	423.258
89.297	189.914	256.133	387.179	426.979
89.388	195.955	260.517	399.404	427.640
92.008	201.853	278.643	401.005	436.496
99.992	216.476	342.030	403.196	469.491

Les 60 numéros suivants sont remboursés

20.303	117.564	197.901	308.713	408.320
34.524	126.844	210.178	311.543	417.053
38.108	139.265	212.082	334.452	420.463
45.201	145.391	216.437	340.159	428.025
55.431	145.779	219.600	341.756	454.577
56.900	147.795	240.056	348.800	458.025
64.796	153.274	242.280	355.788	476.096
80.265	153.846	249.077	369.551	479.489
95.583	158.921	264.275	377.378	480.448
101.629	166.775	271.108	380.270	481.042
108.056	177.476	288.200	394.589	487.504
116.912	183.142	292.731	400.136	495.325

Les 200 numéros suivants sont remboursés chacun par 100 fr. :

2.207	79.005	204.518	310.458	413.347
3.268	81.562	207.275	316.345	416.006
6.311	82.487	214.026	316.489	416.967
6.372	83.771	214.664	319.381	418.401
7.046	84.414	216.320	320.257	425.752
9.925	88.223	219.697	326.498	430.974
10.034	91.095	223.588	326.449	431.071
10.673	92.301	224.781	327.043	433.544
11.854	99.524	238.016	329.409	434.621
12.729	100.670	240.305	330.244	435.778
15.487	104.388	245.136	332.029	436.451
18.774	106.744	246.334	332.879	436.757
19.238	111.354	253.593	333.583	437.078
19.246	116.741	253.858	339.517	437.623
20.754	117.926	253.870	341.519	439.325
23.518	118.798	255.995	342.589	439.672
24.752	120.256	257.392	345.337	439.704
25.216	122.351	258.154	346.308	441.494
27.096	122.864	264.761	347.238	441.566
27.227	130.872	269.923	347.790	446.573
27.044	133.420	276.036	347.871	446.008
27.698	141.341	281.470	348.854	450.234
30.237	146.753	282.036	359.387	450.834
33.061	148.462	285.183	359.895	452.056
34.026	151.211	287.564	362.007	456.477
34.367	156.031	287.686	371.271	456.819
35.813	156.934	288.318	376.030	459.643
40.312	165.716	290.730	376.694	461.113
50.523	167.763	290.792	377.748	463.025
50.675	172.236	290.802	379.062	466.317
52.752	181.274	292.625	384.455	468.537
53.535	182.092	296.528	385.797	469.312
53.740	182.165	298.515	386.687	476.482
58.474	184.932	299.764	389.178	477.122
58.938	190.267	300.574	392.726	479.421
66.202	195.966	301.653	394.155	482.117
71.268	196.562	301.819	400.982	485.519
71.987	197.597	302.006	40[illegible].997	492.229
73.380	202.949	307.870	403.996	497.759
75.986	204.481	308.762	412.208	499.650

Communications Diverses

Vaccination Antivariolique. — Une séance gratuite de vaccination antivariolique aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures, au Bureau d'Hygiène, à l'Hôtel de Ville.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Préparation militaire des jeunes gens de la Classe 1917. — La 25e séance de préparation aura lieu dimanche 20 juin ; elle comportera le programme suivant, qui sera exécuté à la forêt de Montgeon.

Progression et revision. — Marches, écoles du soldat et de section. — Service en campagne, de la sûreté en station et en marche, petits postes, grand'gardes. — Topographie : notions d'orientation, soleil, lune, étoiles, boussole.

Réunion place Jules-Ferry à 6 h. 3/4 pour l'appel, départ en colonne de marche à 7 heures précises ; retour vers 12 heures.

Nota : Le groupe des Eclaireurs de France devant participer à la marche et aux exercices ci-dessus, tout conscrit désirant y assister devra se munir d'un couvre-nuque en toile blanche.

Commissaires de service : MM. Tribout, Fanonnel, Auvray, Lejard, Robin, Podesta.

En cas de mauvais temps la sortie sera remise à une date ultérieure.

Syndicat des Officiers-Mécaniciens-Navigateurs du Commerce. — MM les officiers mécaniciens-navigateurs sont priés d'assister à la réunion du bureau qui aura lieu ce soir, à 6 heures, au siège du Syndicat, 34, rue du Chillou.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Pour les Blessés militaires. — Sommes reçues à la Mairie :

M. Rohr, 1 fr. ; Mme Cuffel, 0 fr. 25 ; souscription de la Société Musicale, 25 fr. Souscriptions antérieures, 1,128 fr. 50. Total, 1,154 fr. 75.

La souscription de la Société Musicale se détaille ainsi :

MM. Euzière, président, 5 fr. ; Lecunf, directeur, 3 fr. ; Colombel, Lemonnier, chacun 2 fr. ; L. Meyer, R. Meyer, chacun 1 fr. 50 ; Lamauve, Prunier, Gloarec, chacun 1 fr. ; Blondel, Leroux, Homond, chacun 0 fr. 50 ; 4 Belges télégraphistes, Demay, Floch, Vion, Le Gras, Mutrel, Mazé, Donnadieu, Renault, Pontic, Delamotte, Michel, Filiolet, Legros, Bourdon, Guéry, Le Gall, Wanlangendre, Leballeur, chacun 0 fr. 25.

Harfleur

Vaccine. — Demain vendredi 18 juin, à 3 heures du soir, à la Mairie, M. le docteur Ducastel, vaccinateur spécial, procédera à une séance de vaccination publique et gratuite.

Souscription. — Mlle Coatmeliec, directrice de l'école de filles, a fait remettre à la Mairie une somme de 5 fr. 45, recueillie parmi les élèves de l'école pour la « Journée Française ».

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du **Petit Havre**, *nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.*

Le Petit Havre leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de **1 fr. 50** *par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et* **2 francs** *pour les autres départements.*

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 16 juin. — Francis MARTIN, rue de la Mailleraye, 92 ; René PARGUIT, rue Hélène, 102 ; Thérèse DHÉLIN, rue de la Glacière, 31 ; Robert LE PONT, rue de Normandie, 281 *bis*.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes *"Touriste"* *entièrement équipées à* 150 f.

DÉCÈS

Du 16 juin. — Urbain MORICE, 76 ans, sans profession, cours de la République, 140 ; Auguste BEAUVAIS, 59 ans, employé de tramways, rue du Docteur-Fauvel, 6 ; Guy LANTOINE, 4 ans, rue des Drapiers, 8 ; Louis TENIÈRE, 3 ans, rue des Galions, 9 *bis* ; Christian BERTHE, 3 ans, rue Voltaire, 29 ; Gustave BERTIN, 54 ans, perceur, à Graville-Sainte-Honorine ; Michel KARVONNIS, 23 ans, marin à bord du navire grec *Eptalofos*, Hôpital ; Alice COMONT, 11 ans, rue Vauquelin, 17.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

INSTITUT MÉDICAL

7, RUE THIERS, de 2 à 4 heures.

Maladies de la peau Verrues, Eczémas, Psoriasis, Lupus, Cancer, Tumeur, Adénites. — **Voies urinaires** : Ecoulements récents et chroniques, rétrécissements, prostatites — **Maladies des femmes** : Pertes, régularisation des règles, affections vaginales, utérines et des annexes.

17.4

Imprimerie du Journal **LE HAVRE**
35, RUE FONTENELLE, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Mort au Champ d'Honneur

Mme veuve DÉGENÉTAIS, sa mère ;
Mlles Suzanne et Madeleine DÉGENÉTAIS, ses sœurs ;
Mlle Maria DÉGENÉTAIS ;
M. et Mme CHAVAUAT ;
M. et Mme GOUARD ;
M. et Mme MARTIN et leurs Enfants ;
M. et Mme COURTIN et leurs Enfants ;
M. et Mme REUART et leurs Enfants ;
M. BOUVET ;
Mme veuve Constant TOCQUEVILLE et ses Enfants ;
Mme veuve Paul TOCQUEVILLE et ses Enfants.
Les Parents et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alphonse DÉGENÉTAIS
Soldat au 72e Régiment d'Infanterie

décédé à la suite de ses blessures à l'hôpital de Bourg-en-Bresse, dans sa 21e année, muni des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le vendredi 18 courant, à une heure trois quarts du soir, en l'église de Sanvic, sa paroisse.

On se réunira à l'église.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Une Messe sera dite le samedi, 19 juin, à sept heures et demie.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

(952)

Mort au Champ d'Honneur

Mme Eugène DUMOUCHEL, sa veuve ; *M. Eugène DUMOUCHEL*, son fils ; *M. et Mme Eugène DUMOUCHEL* ; *Mme veuve ROSE.*
Les Familles DUMOUCHEL, FRÉBOURG, ROSE et TESSIER.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène DUMOUCHEL
Caporal au 74me de Ligne

décédé le 23 mai, des suites de ses blessures dans sa 34me année, et vous prient de bien vouloir assister au Service religieux qui aura lieu le Samedi 19 juin à neuf heures du matin à l'église Sainte-Marie.

Cet avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

Rue Massillon, 83. 7 (914z)

Mme Alexandre LE CERF ;
M. et Mme Auguste LE CERF ;
M. et Mme Albert LE CERF ;
Mlle Alice LE CERF ;
Les Familles LE CERF, LEMAITRE, NAIN, DUMESNIL, RENAULT et les Amis ;
Le Directeur et le Personnel de la Société des Extraits Tinctoriaux et Tannants,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alexandre LE CERF

décédé le 16 juin 1915, dans sa 61e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le vendredi 18 juin, à une heure et demie du soir, en l'église Saint-Léon, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 107, rue de Normandie.

Mme de KERHOR et ses Enfants, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Eugène de KERHOR

blessé à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures. (936z)

Mme veuve Gustave BERTIN, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Gustave-Henri BERTIN

M. et Mme DELACOUR ;
M. et Mme DÉLIÉ, née DELACOUR, et leur Fils ;
Mlle Gabrielle DELACOUR ;
M. et Mme Gaston DELACOUR ;
M. et Mme MERCIER, née DELACOUR, et leur Fils ;
M. René DELACOUR ;
Mlle Henriette DELACOUR ;
M. et Mme POULAIN et leurs Enfants ;
M. et Mme Anthony MALLART ;
M. Louis BAYOT ;
M. et Mme Eugène BOURS ;
M. et Mme AUBERT et leurs Enfants ;
M. et Mme Henri BAYOT ;
M. et Mme Albert BAYOT et leurs Enfants ;

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Germaine DELACOUR

M. et Mme Auguste FÉRON et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service religieux célébré à la mémoire de

Monsieur Achille-Auguste FÉRON

Compagnie des Eaux de la Banlieue du Havre

TIRAGE AU SORT DES OBLIGATIONS

Les nos 628, 354, 460, 450 de la 4e Série d'Obligations 4 0/0, seront remboursés à la Caisse du **Crédit Havrais**, *79, boulevard de Strasbourg*, à la somme de 500 fr., à partir du *1er Août 1915*.

Les nos 215, 125, 128 de la 3e Série d'Obligations 4 0/0, seront remboursés à 500 fr., à partir du *1er Novembre 1915*.

Les nos 864, 946, 758, 1,100, 1,083, 959 de la 5e Série d'Obligations 4 0/0, seront remboursés à 500 fr., à partir du *1er Novembre 1915*.

La Compagnie rappelle aux Porteurs d'Obligations qu'à partir du *1er Août 1915*, la Caisse du **Crédit Havrais** paiera les Coupons suivants :

4e Série de 500 fr. 4 0/0, Coupon no **30** :
Fr. **9 60** par Titre nominatif ;
Fr. **8 88** par Titre au porteur.

R (941)

Incompatibilité.

Un grand docteur, comme on lui demandait son opinion sur les Pilules Pink dans le traitement de l'anémie, fit cette réponse caractéristique : « L'anémie et les Pilules Pink ne peuvent vivre ensemble ». On ne pouvait exprimer d'une façon plus saisissante quelle est l'action des Pilules Pink sur cette terrible maladie. L'anémique, chacun sait ça, est la victime d'un sang trop pauvre en qualité ou en quantité. L'anémique qui se met au traitement des Pilules Pink améliore de suite la qualité de son sang et augmente sa quantité. Aussitôt le malade va mieux, se sent plus fort, plus énergique : son appétit augmente, ses digestions se font mieux et il éprouve une grande sensation de bien-être. L'anémie, ne pouvant résister à l'action des Pilules Pink, ne pouvant vivre avec les Pilules Pink, a abandonné la place.

Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour la personne de qui nous donnons ici le portrait, Mlle Madeleine Périer, 33, place Maubert, à Paris.

« J'ai été, dit-elle, réellement satisfaite du traitement des Pilules Pink. Seules vos excellentes pilules ont été capables de me débarrasser de l'anémie qui me minait. Les autres médicaments employés par moi antérieurement me procuraient bien, je dois le reconnaître, une amélioration, mais cette amélioration ne persistait pas. Voilà plusieurs mois que j'ai terminé la cure des Pilules Pink et, cette fois, il n'y a pas eu la moindre reprise du mal, je me sens forte, j'ai bonne mine et bon appétit. Les malaises fréquents que j'éprouvais auparavant : migraines, maux d'estomac, palpitations du cœur, oppression, bourdonnements d'oreilles ont disparu définitivement. »

Le traitement des Pilules Pink est facile à suivre et peu coûteux. Facile à suivre, parce qu'il consiste simplement dans la prise de 2 ou 3 pilules par jour, sans modification de régime. Peu coûteux, parce que les effets étant sûrs, l'amélioration se fait sentir de suite et ne nécessite pas un traitement prolongé.

Les Pilules Pink sont recommandées contre : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie, irrégularités des femmes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt. Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

ECHANTILLON GRATUIT sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries **LEVER**, 173, Quai de Valmy, Paris.

HÉMORROIDES

Ce sont des varices anales qui constituent la plus désagréable des infirmités. Les médecins prescrivent avec succès contre les **HÉMORROÏDES**

L'ÉLIXIR de VIRGINIE NYRDAHL

qui les fait disparaître sans aucun danger.

Un Traité très complet sur les maladies du système veineux, brochure de 148 pages donnant toutes explications, est envoyé gratis. Demander le Traité n° 30. Produits NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.

MÉFIEZ-VOUS des CONTREFAÇONS

Il n'existe qu'UN SEUL ÉLIXIR de VIRGINIE
Il porte la signature de garantie NYRDAHL.

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT

Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 11 Avril 1915.

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR

entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Juin	HAVRE			HONFLEUR		
Jeudi 17	9 45	13 30	— —	11 —	14 45	— —
Vendredi.. 18	10 30	14 15	— —	11 45	15 30	— —
Samedi ... 19	11 15	15 —	— —	12 30	16 15	— —

Juin	HAVRE			TROUVILLE		
Jeudi 17	*7 45	*17 —	— —	*9 30	*18 30	— —
Vendredi.. 18	*7 45	*17 —	— —	*9 30	*18 30	— —
Samedi ... 19	*7 45	*17 —	— —	*9 30	*18 30	— —

Juin	HAVRE			CAEN		
Jeudi 17	10 15	— —	— —	9 45	— —	— —
Vendredi.. 18	10 45	— —	— —	10 —	— —	— —
Samedi ... 19	10 45	— —	— —	10 15	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Espagne*, ven. de New-York, est arr. à Bordeaux le 14 juin, à 8 h.

Le st. fr. *Jacques-Fraissinet*, ven. de Fort-de-France, est arrivé à Pointe-de-Grave le 14 juin, à 8 heures.

Le st. fr. *St-Barnabé*, ven. de St-Nazaire, est arr. à Cherbourg le 11 juin.

Le st. fr. *St-Marc*, ven. d'Alger, est arr. à Oran le 11 juin.

Le st. fr. *St-Philippe*, ven. d'Algérie, est arr. à Rouen le 12 juin.

Le st. fr. *St-Luc*, ven. de Bizerte, est passé à Barry-Island le 13 juin.

Le st. fr. *Colbert*, ven. de Marseille, est passé à Nantucket le 13 juin.

Le st. fr. *Ville-du-Havre*, ven. du Havre, est arr. à Fort-de-France le 13 juin.

Le st. fr. *Caroline*, ven. de St-Nazaire, est arr. à Puerto-Mexico le 13 juin.

Le st. fr. *Asie*, ven. de Brest, est arr. à Conakry le 10 juin.

Le st. fr. *Amiral-Fourichon*, ven. du Havre, est arr. à Matadi le 10 juin.

Le st. fr. *Thérèse-et-Marie*, ven. de Dunkerque, est arr. à Bordeaux le 13 juin.

Le st. fr. *Margaux*, ven. de Bordeaux, est arr. à Dunkerque le 12 juin.

Marégraphe du 17 Juin

PLEINE MER	11 h. 47	—	Hauteur 6 » 95
	— h. —	—	» » —
BASSE MER	7 h. 10	—	» 1 » 80
	19 h. 29	—	» 1 » 95

Lever du Soleil..	3 h 58	P.Q.	20 juin	à	14 h 3[illegible]
Couc. du Soleil..	20 h 3	P.L.	27 —	à	4 h 3[illegible]
Lev. de la Lune..	8 h 20	D.Q.	4 juill.	à	6 h 3[illegible]
Cou. de la Lune..	23 h 3	N.L.	12 —	à	9 h 46

Port du Havre

Juin	Navires Entrés	ven. de
15	st. fr. *Deauville*, Abraham	Trouville
16	st. ang. *Countess-Warwick*, Evans	Bahia-Blanca
—	st. ang. *Kingfisher*	Londres
—	st. ang. *White-Rose*, Griffiths	Swansea
—	st. ang. *Vera*, Popplewell	Southampton
—	st. fr. *St-Brieuc*, Josselin	St-Brieuc
—	st. fr. *Ville-de-Châlons*, Lavec	St-Valery
—	st. fr. *Ville-d'Isigny*, Horlaville	Carentan
—	st. fr. *Hirondelle*, Viel	Caen

Par le Canal de Tancarville

15 chal. fr. *Actif*, *Georges*, *Gustave-Flaubert*, *La-Hève*, *Macouria*, *Quillebœuf*, *Rhône* Rouen

---

Feuilleton du PETIT HAVRE 128

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

— Puisque nous voici réunis en conseil de famille, dit alors Paul Duchamp, mettons-nous d'accord pour ce qu'il convient de faire.

» Je vais vous développer le plan que j'ai conçu.

— Nous vous écoutons, mon cousin, fit Jean Bayaux.

Et, durant une grande heure, Paul Duchamp parla, essayant de convaincre ses auditeurs de la nécessité d'agir selon ses indications.

— Tout cela me paraît habilement combiné, dit le comte de Montlouis.

Cependant il reste un point noir.

— Lequel.

— C'est la difficulté d'obtenir de Julien Lériot la révélation du secret qui concerne votre fils.

— Croyez-vous que je ne saurai pas forcer ce misérable à un aveu ?

— J'en doute.

— Moi aussi, malheureusement, appuya Geneviève d'un accent amer.

Cet homme est capable de résister à tout.

— Même à celle de la mort ? questionna Paul encore incrédule.

— Oui, même à celle-là.

Nous en avons fait déjà, mon père et moi, la triste expérience.

— Alors, que faire ?

— S'inspirer des circonstances, repartit gravement M. de Montlouis.

Essayer peut-être d'obtenir, par des promesses de clémence, le secret que la violence n'arracherait point, sans doute, à cet homme indomptable.

— Ah ! mon pauvre petit ! murmura Geneviève anxieuse, quelle douleur incurable sera la mienne, si je ne dois point le retrouver.

— Ne désespère pas, ma bien-aimée, fit Paul Duchamp.

Peut-être trouverais-je un moyen de forcer cet homme à parler.

Il se leva sur ces derniers mots, qui trahissaient trop clairement quel doute affreux subsistait pourtant en son esprit, au sujet de son enfant.

— Oui, espérons, répéta le comte de Montlouis, dans le but de rassurer sa fille.

Paul est habile ; il réussira, j'en suis sûr.

Maintenant, séparons-nous.

Geneviève et moi nous allons retourner au château.

Il demeure entendu que vous viendrez tous trois, ce soir, vers dix heures, à la porte du parc.

Je vous y attendrai.

Comme il faut éviter de donner le moindre éveil à notre ennemi, je ne veux prendre aucune disposition spéciale pour vous recevoir.

Cela suffirait à faire jaser les domestiques.

Pour cette nuit, Inès couchera dans la chambre de Geneviève ; vous Paul, dans la mienne.

Quant à vous, mon cher Bayaux, je ne puis que vous offrir un canapé dans le salon.

— Bien, bien, mon cher comte, une nuit est vite passée ; je suis habitué à la dure.

— Donc, à bientôt.

Sur cet adieu, Paul Duchamp prit Geneviève dans ses bras et l'embrassa longuement.

— A ce soir et à toujours, ma chérie, dit-il doucement ému.

Puisse la journée de demain nous rendre tout notre bonheur !

Puis le comte de Montlouis et sa fille se retirèrent pour retourner à Gonfreville-l'Orcher.

Ils marchaient à pas lents, observant un silence qui trahissait leur anxiété persistante.

Retrouveraient-ils le petit Jean ?

Question terrible que, seul, Julien Lériot pouvait résoudre.

Ce fut l'obsédante pensée qui tenailla leurs cœurs durant toute la soirée, en dépit de leurs efforts pour paraître calmes.

Enfin, vers dix heures, le comte s'étant assuré que tous les habitants du château se livraient au repos, se dirigea furtivement vers le parc.

Vingt minutes plus tard, des ombres silencieuses s'avançaient avec précaution par les allées obscures, sans que le calme solennel de la nuit en fût troublé.

III

RÉUNIS

Le lendemain matin du jour où Paul Duchamp et la Vierge indienne étaient entrés au château de Montlouis, l'aurore apparut radieuse, dans une atmosphère d'une pureté diaphane comme un voile de vierge.

Puis les roses de l'Orient teintèrent l'horizon et l'astre-roi monta, splendide, dans sa gloire de lumière.

Le comte d'Alcala de Marchena, réveillé de bonne heure, se tenait debout devant la fenêtre grande ouverte de sa chambre.

Il respirait à pleins poumons l'air de France, les senteurs embaumées du parc, où les frondaisons balançaient mollement leurs dômes de verdure.

— Dire que bientôt je pourrais, si je le voulais, posséder une propriété plus belle encore que celle-ci, murmura-t-il en souriant avec une expression de triomphe.

Sans compter mes châteaux en Espagne !

Si je dois en croire ce que le marquis m'a dit hier soir, je touche au but.

J'aurai bientôt ma part du fameux million, par suite de mon mariage avec la petite Juana.

Comme j'avais eu tort de m'alarmer à cause de ce séjour en France.

Tout cela se passe à merveille ; le comte et Geneviève sont matés par la crainte de perdre l'enfant, les autres sont aussi confiants que naïfs.

Après cela, il ne me restera plus qu'à attendre l'héritage de mon excellent beau-père.

Puisse-t-il quitter sans trop tarder cette terre de luttes et de misères.

Il aura assez bien vécu pour mon bonheur et pour celui que mon ingéniosité lui aura procuré !

Tandis que l'aventurier faisait ces réflexions, le comte de Montlouis se préparait à entretenir son frère des graves événements de la veille.

Il était à peine huit heures et demie lorsqu'il frappa discrètement à la porte de la chambre du marquis.

Ce dernier achevait de faire sa toilette avec l'aide dévouée de son fidèle valet de chambre, John.

— Comment, déjà debout, mon cher Hector, et près de si bonne heure ! fit-il en prenant affectueusement la main du comte.

— Mais oui, mon cher Jean.

J'ai beaucoup à faire aujourd'hui.

Toi aussi d'ailleurs, bien que tu n'en doutes pas encore.

— Que veux-tu dire ?

— Je vais m'expliquer dans un instant.

Sache seulement qu'il s'agit de t'exposer des projets de la plus haute importance pour l'avenir de ta fille.

Puis, se tournant vers le valet de chambre, le comte ordonna :

— John, veuillez prier le portier de fermer la grille, la porte du parc et toutes les issues du château à clef.

Nous désirons, mon frère et moi, que personne ne puisse s'absenter ce matin.

— Bien, Monsieur, je vais faire exécuter cet ordre dans quelques minutes.

Je vais avoir terminé avec Monsieur le marquis dans un petit instant.

— Parfait, j'attendrai.

— Que signifie cet ordre, demanda le marquis.

Tu as ce matin des façons énigmatiques bien étranges.

— Elles me sont imposées par des circonstances extraordinaires, mon cher Jean ; tu vas en juger bientôt.

Avez-vous fini, John ?

— Oui, Monsieur.

— Bien, ne revenez donc que si l'un de nous vous sonne.

Nous ne voulons être dérangés sous aucun prétexte, par personne, jusqu'à nouvel ordre.

Le valet de chambre s'inclina, puis disparut.

Derrière lui, le comte s'empressa d'aller fermer la porte à clef.

— De plus en plus bizarre, murmura l'armateur, dont l'étonnement croissait à mesure.

Mais si tu as à me parler sérieusement, ne veux-tu pas que nous descendions au salon ou dans ton cabinet de travail ?

— Non, nous serons beaucoup moins dérangés ici... et surtout moins facilement entendus, si quelqu'un écoutait aux portes.

D'ailleurs, j'ai donné rendez-vous chez toi, pour tout à l'heure, à Geneviève.

— Ah ! c'est différent, restons donc...

DÉPURATIF DES ENFANTS

SIROP TAINE

Tonique et Reconstituant

Iode assimilable et Glycéros

Médicament rigoureusement dosé

Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la **Scrofule**, du **Lymphatisme**, du **Rachitisme**, engorgement des **ganglions**, la **Gourme** et en général toutes les maladies **de la peau chez les Enfants.**

Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50

Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR

20, Place de l'Hôtel-de-Ville — LE HAVRE

Détail : TOUTES PHARMACIES

VENTES PUBLIQUES

Le Lundi 21 Juin 1915, à 3 heures de l'après-midi, Salle des Ventes publiques, Palais de la Bourse, escalier E, M L. HUMBERT fera vendre publiquement pour compte de qui il appartiendra, par le ministère de ÉTIENNE DUREAU, courtier :

70 s. CHICORÉE AMÉRICAINE, état sain.

Échantillons visibles chez le Courtier. 17.20

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

IL A ÉTÉ PERDU par un jeune Employé un **Portefeuille** contenant des pièces militaires et une certaine somme d'argent en billets de banque et en mandat. Le rapporter impasse de la Martinique, 6. — *Bonne récompense.* (956z)

STÉNO-DACTYLOGRAPHE

est demandé de suite

Bons Appointements. — Ecrire au bureau du Journal, E. S. 17.20 ( )

ON DEMANDE Ouvriers **ÉLECTRICIENS** au courant des lignes aériennes et des AIDES.

S'adresser : Société Anonyme WESTINGHOUSE, de 7 heures à 8 heures. 16.17.18 (907z)

OUVRIERS CHARRONS

qui désirez gagner de fortes journées présentez-vous à la

Carrosserie G. LEPROUT, 13, rue Michelet

qui paie le Salaire demandé. (935z)

ON DEMANDE des Ouvriers Maçons et un Maître Compagnon Maçon.

S'adresser au bureau du journal. 17.18 (942z)

ON DEMANDE

Des Ouvriers et des Ouvrières

S'adresser à la **Grande Fabrique** (Maison Henri DEVRED) 16.17 (917)

ON DEMANDE Des JOURNALIERS *Hommes et Jeunes Gens.*

Prendre l'adresse au bureau du journal. J.D. ( )

ON DEMANDE de suite

Des Ouvriers et des Ouvrières

pour la Culotte de cheval. Bon prix de confection

S'adresser rue Hélène, 116 *bis*. 17.18.19 (938z)

ON DEMANDE

UN GARÇON D'ENTREPOT

au courant du métier

Ecrire VASCO, au bureau du journal. (939z)

ON DEMANDE un Commis-Epicier dans les 17 à 18 ans. Sérieuses références exigées.

Adresse au bureau du journal. 15.16.17 (886z)

ON DEMANDE

Garçons de Magasin

Bonnes références exigées

S'adresser au bureau du journal. (733)

GARDIEN - SURVEILLANT très sérieux, muni de bonnes références, est demandé.

S'adresser aux DOCKS DU CANAL DE TANCARVILLE, quai du Garage, Graville-Sainte-Honorine. (931)

HOMME DE GARDE avec travail facile pr l'après-midi est demandé. Références sérieuses exigées.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (918z)

ON DEMANDE

DES OUVRIERS MANŒUVRES

A LA LESSIVE DU PEUPLE

14, rue des Prés Colombel, Graville

ON DEMANDE UN AIDE-PLOMBIER sachant au besoin faire un peu de terrasse, et un **Ouvrier Terrassier.** — Maison veuve CHARLES GIBAULT, 19, rue de la Paix. (945z)

ON DEMANDE Jeune Homme pour faire les courses. Bonnes références exigées.

S'adresser chez M. RENOUF, 37, quai d'Orléans. 17.19 (930z)

La MAISON WORMS & Cie demande des **FEMMES** pour une manipulation facile de **Briquettes** à son USINE D'AGGLOMÉRÉS, quai Colbert et rue Charles-Laffitte. — S'y adresser.

17.18.20 (932)

JEUNES FILLES de 13 à 15 ans, payées de suite, sont demandées pour apprendre le Triage des Cafés, ainsi que des **Ouvrières** au courant de ce travail. S'adresser rue Anfray, 14. (947z)

ON DEMANDE

UNE OUVRIÈRE REPASSEUSE

19, rue Joseph-Périer (951z)

ON DEMANDE UNE FORTE BONNE connaissant la cuisine **Bons gages**

S'adresser 87, rue J.-B.-Eyriès. (925z)

FEMME DE MÉNAGE est demandée plusieurs heures chaque matin. Sérieuses références exigées. — Se présenter de 9 h. à 12 heures chez Mlle DAVID, 1, place de l'Hôtel-de-Ville. (937z)

ON DEMANDE Une Femme à la Journée pour nettoyages et manutentions. — S'adresser Maison O. BEUZEBOSC, 85, rue Victor-Hugo, de 9 à 11 heures. (913)

DAME instruite, distinguée, musicienne, cherche famille qui lui confierait enfants pour la direction de leur éducation et de leur instruction pendant la saison d'été.

Ecrire BARBIER, bureau du journal. (914z)

RÉFUGIÉ désire louer **une** ou **deux Chambres meublées** avec Cuisine, au Havre ou aux environs,

Faire offres au bureau du journal avec prix, aux initiales C. D. F. (955z)

JEUNE MÉNAGE de deux personnes et un enfant désire Louer **Petite Maison** de préférence avec **Jardin**, de 300 à 400 francs par an. Ecrire au bureau du journal aux initiales O. B. 17.20 (927)

A LOUER DE SUITE

28, rue Jacques-Louer

JOLI PAVILLON entièrement remis à neuf, composé de : cuisine et arrière-cuisine, salle à manger, fumoir, petit et grand salon, cinq chambres à coucher, salle de bains, cabinet de toilette, 2 w.-c., chambres de bonnes. *Jardin*, buanderie et cellier. Eau, gaz, électricité, chauffage central. — S'y adresser.

JD—20jn (989z)

APPARTEMENTS MEUBLÉS confortablement (2 ou 3 pièces, avec gaz, *A LOUER de suite*.

S'adresser, pour visiter, 30, rue du Havre, à Sainte-Adresse, et pour traiter à M. LECHANTRE, 4, rue Dubocage-de-Bléville, au Havre. JD (405)

A LOUER du 15 Juillet au 15 Septembre **Appartement confortable** cuisine, salle à manger, deux chambres. Eau, gaz, électricité. Prendre l'adresse au bureau du journal. (923z)

A LOUER Meublé à Montivilliers, **Jolie Maison de Campagne** six pièces et dépendances, grand **Jardin**. — S'adresser, le matin, 11, rue de Saint-Quentin (3me étage). (921z)

MASQUE

Contre les GAZ ASPHYXIANTS

" MARQUE ÉLECTRA DÉPOSÉE "

Ce Masque a été examiné et expérimenté avec succès par une Commission Militaire.

Il est fait avec un tissu léger et solide, peut s'adapter à tous les visages, rasés ou portant la barbe.

Il a une pochette permettant d'introduire un Coton chimique, dont les principes actifs, inaltérables, non toxiques, arrêtent les effets néfastes des gaz asphyxiants.

Ce Coton, de couleur rouge pâle, devient blanc lorsque les gaz asphyxiants se sont combinés avec ses principes chimiques. Il sera alors indispensable de changer le Coton, lorsqu'il aura été complètement décoloré.

Dépôts { **Pharmacie Principale** 28, place de l'Hôtel-de-Ville
GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES 56, rue Voltaire

PRIX

Masque sans lunettes, avec Coton ..... 2 --
Masque avec lunettes et Coton ..... 3 --
Coton chimique, la plaquette 0 50

Les verres des lunettes sont de forme bombée, incassables, et INATTAQUABLES par les Gaz

Les différents modèles de Masques sont exposés dans une vitrine de la **PHARMACIE PRINCIPALE**

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET, DENTISTE**

52, rue de la Bourse. 17, rue Marie-Thérèse

Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 150 pr 90 f. de 200 pr 100 f.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges

Extraction gratuite pour tous les Militaires

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE (8086)

MESDAMES ! Les GLOBULES CLARYS rétabliront le cours interrompu de vos fonctions mensuelles.

Dépôt : Produits Clarys. Phie, 38 bis, Bd Beaumarchais. Paris.

HYGIÉNOL

Désinfectant -:- Désodorisant
Antiseptique -:- Antiépidémique
Antimoustique

Prix : 1 franc. Dans toutes les pharmacies

Dépôt : DROGUERIE HAVRAISE

1, Rue du Lycée, 1

JD—428 ( )

VIN ROUGE au port plein payé. Ech. gratis, l'hecto, **25 fr.** — MARQUET, propr, Grau-du-Roi (Gard). JD (3814)

Laine et Coton *Chandails. Chaussettes.* Prix de gros. **Ouvroir Jeanne-d'Arc**, 34, rue Pierre-Charron, Paris. (3845)

Avances sur Successions

ON DEMANDE à acheter à Graville, 2.500 m. q. **Terrain** près voie chemin de fer ou canal Vauban. Urgent. Faire offres :

LOYER, 23, rue Séry, Havre. (949)

Le Petit Havre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

publication illustrée d'innombrables gravures en noir et **EN COULEURS**

a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, **photographies prises sur le front**, dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre *Supplément illustré* constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA

GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les [illegible] réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous le plus précieux des souvenirs puisque le lecteur y trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Le Petit Havre

formera le véritable

Livre Populaire de la Guerre de 1914

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de 5 Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

Avec des nouvelles

MACHINES A LAVER "VÉLO"

Inutile de faire bouillir. — Lavage supérieur à celui de la main — Hygiénique — Durée plus grande du linge. — Economie du temps et des produits. — *Est donné gratuitement à l'essai à domicile* — Essais publics les *Jeudis*, de 3 à 5 h.

Vente au comptant et par abonnement.

LAVEUSES et TORDEUSES "VÉLO" rue Thiers, 93, Le Havre

La Pharmacie-Droguerie

AU PILON D'OR

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

PENSIONNÉS ET RETRAITÉS

Militaires et Civils peuvent recevoir immédiatement un trimestre d'avance. Tarifs modérés. Discrétion. — **Caisse Centrale de Prévoyance**, fondée en 1903, 32, r. de Richelieu, Paris. Télép. 206-89.

En Vente au Bureau du Journal

FACTURES CONSULAIRES pour le BRÉSIL

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Très Joli LANDAU pour Enfant

Ecrire au bureau du journal aux initiales L. H. (943z)

A VENDRE cause de mobilisation **Bonne Machine à Coudre** *Singer*, **Bicyclettes** pour Homme et Dame, marque *Peugeot*.

S'adresser 28, rue Dicquemare. (929z)

BON FOIN A VENDRE

S'adresser à M. Henri FREGÈRE, à Fontaine-la-Mallet, près la Mairie. (934)

Fonds de Commerce à vendre

JOLI FONDS de **Café-Débit-Brasserie, Chambres meublées**, affaires 80 fr. par jour, loyer 700 fr. toute la maison. A céder pour 3,000 fr., mobilisation. — *Rien des agences.*

Ecrire J. P. 54, bureau du journal.

14 17.20.23.26 ( )

CABINET

A. VILLEBROD

Régisseur de Biens

2, place des Halles-Centrales

LE HAVRE (1er étage) LE HAVRE

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles, Paulions, Maisons de rapport, Fonds de Commerce, Terrains, Fermes, Usufruit, Vente en étages, Assurances.

Occasion magnifique et rare

A CÉDER

Fonds de BOUCHERIE

Cause de Décès

Estimation du Fonds : 20,000 fr.

ON VENDRAIT pour 4,000 ; 2,000 comptant.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de M. A. VILLEBROD, Halles-Centrales, 2, Le Havre.

MAISON DE CONFIANCE

(953)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au 11 Avril

Le HAVRE, MONTIVILLIERS, ROLLEVILLE

STATIONS	Ouv	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre..... dép.	— —	7 35	13 35	16 30	18 5	20 32
Graville-Ste-Honorine	— —	7 42	13 42	16 35	18 12	20 35
Harfleur.....	— —	7 48	13 48	16 40	18 19	20 44
Rouelles.....	— —	7 53	13 53	16 44	18 24	20 46
Demi-Lieue.....	— —	7 57	13 57	16 48	18 27	20 48
Montivilliers.....	— —	8 2	14 2	16 51	18 30	20 56
Epouville.....	— —	8 9	14 9	16 57	— —	21 5
Rolleville.....arr.	— —	8 15	14 17	17 5	— —	21 12

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	Ouv.	1.2.3
Rolleville..... dép.	— —	6 24	10 25	16 20	— —	19 12
Epouville.....	— —	6 28	10 32	16 27	— —	19 17
Montivilliers.....	— —	6 36	10 40	16 35	18 35	19 26
Demi-Lieue.....	— —	6 44	10 45	16 40	18 39	19 32
Rouelles.....	— —	6 46	10 49	16 44	18 43	19 36
Harfleur.....	— —	6 51	10 54	16 49	18 50	19 34
Graville-Ste-Honorine	— —	6 58	11 »	16 55	18 57	19 44
Le Havre..... arr.	— —	7 4	11 4	17 1	19 2	19 52

Du HAVRE à CAUDEBEC-EN-CAUX

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre.....dép.	4 25	7 21	12 46
Barentin, emb.....arr.	3 59	8 38	15 19
— — .....dép.	5 25	11 40	16 52
Pavilly.....	5 37	11 29	17 7
Barentin (ville).....	5 46	11 49	17 16
Villers-Ecalles.....	5 53	11 56	17 22
Le Paulu.....	6 »	12 9	17 34
Duclair.....	6 10	12 32	17 50
Yainville-Jumièges.....	6 17	12 50	17 56
Le Trait.....	6 23	12 56	17 59
La Mailleraye-s-Seine.....	6 28	13 6	17 54
St-Wandrille.....	6 36	13 16	18 6
Caudebec-en-Caux.....arr.	6 41	13 21	18 11

De CAUDEBEC-EN-CAUX au HAVRE

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Caudebec-en-Caux.....dép.	7 6	13 49	18 51
St-Wandrille.....	7 11	13 54	18 56
La Mailleraye-s-Seine.....	7 19	14 2	19 5
Le Trait.....	7 28	14 11	19 16
Yainville-Jumièges.....	7 33	14 16	19 26
Duclair.....	7 43	14 26	19 44
Le Paulu.....	7 52	14 35	20 2
Villers-Ecalles.....	7 58	14 41	20 9
Barentin (ville).....	8 6	14 49	20 20
Pavilly.....	8 18	15 1	20 45
Barentin, emb.....arr.	8 27	15 10	20 55
— — .....dép.	10 5	16 48	22 12
Le Havre.....arr.	11 16	19 12	0 32

LE HAVRE à SAINT-VALERY

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre.....dép.	4 25	12 42	17 13
Motteville.....	6 »	15 10	20 13
Grémonville.....	6 19	15 20	20 22
Doudeville.....	7 4	15 30	20 47
St-Vaast-Bosville.....	7 27	15 43	21 8
Ocqueville.....	8 14	15 55	21 21
Néville.....	8 21	16 »	21 27
St-Valery-en-Caux.....arr.	8 31	16 9	21 36

SAINT-VALERY au HAVRE

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3
St-Valery-en-Caux.....dép.	7 17	12 »	16 34
Ocqueville.....	7 31	12 30	16 50
St-Vaast-Bosville.....	7 39	12 45	16 58
Doudeville.....	7 56	14 10	17 30
Grémonville.....	8 6	14 30	17 42
Motteville.....	10 23	17 20	20 45
Le Havre.....arr.	11 16	19 12	20 52

Biens à Louer

A LOUER POUR SAINT-JEAN

APPARTEMENT 6 pièces, avec cave, grenier, chambre de bonne, etc., sur le boulevard François-Ier, au 1er étage. Eau, gaz, électricité.

S'adresser à M. Félix VIVIER, 64, rue de Saint-Quentin, Havre. (926)

CABINET DE

M. Gautier, A. Hauchecorne et L. Dion

Géomètres-Experts à Montivilliers

FERME à louer pour Saint-Michel 1915, par suite de décès, située à Manéglise, limite de Rolleville, occupée précédemment par M. A. Loisel. Surface : 6 hectares 52 ares.

S'adresser à M. GAUTIER, A. HAUCHECORNE et L. DION. 17.27 (922)

A LOUER

MAISON située à Montivilliers, sente des Rivières, composée de 4 pièces avec jardin.

S'adresser à Mlle LEBAILLIF à Rouelles, rue des Merisiers.

HAVRE

Imprimerie du journal *Le Havre*

35, r. Fontenelle

L'Administrateur-Délégué-Gérant, **O. RANDOLET.**

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS Sacs	BLÉS Prix	BLÉS Hectos	BLÉS Balles	PAIN Taxe officielle	SEIGLE sacs	SEIGLE Prix	ORGE sacs	ORGE Prix	AVOINE sacs	AVOINE Prix	BEURRE	OEUFS
Montivilliers	10 juin	25	31 50	» —	» —	1 k. 0 40	—	— —	—	— —	59	23 —	1 50	1 [illegible]
St-Romain	12 —	178	31 89	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	3	22 50	2 65	10 [illegible]
Bolbec	24 mai	23	63 77	» —	» —	3 » 1 47	—	— —	—	— —	17	20 25	1 35	1 [illegible]
Lillebonne	9 juin	121	31 97	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	9	23 33	1 30	1 60
Gonneville	9 —	44	31 80	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 30	1 60
Goderville	15 —	128	31 96	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	5	20 —	1 25	1 50
Fécamp	12 —	—	—	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 30	1 45
Yvetot	9 —	182	31 99	» —	» —	4 » 0 42	10	21 75	6	21 50	15	23 40	1 25	1 53
Candeb.-en-Caux	12 —	40	63 97	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	4	51	55	20 —	1 20	1 50
Fauville	11 —	61	63 87	» —	» —	6 » 2 46	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 60
Valmont	9 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 45
Cany	14 —	—	— —	» —	» —	4 » 0 41	—	— —	—	— —	—	— —	2 40	1 56
Yerville	8 —	6	31 —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	4	19 —	2 25	1 52
Doudeville	12 —	70	32 —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	—	— —	1 45	1 50
Bacqueville	9 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	2 30	1 40
Pavilly	10 —	12	31 75	» —	» —	4 » 0 41	2	20 50	2	25 50	16	22 —	1 20	1 70
Dieppe	15 mai	—	— —	» —	» —	4 » 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	» —	— —
Duclair	15 juin	6	32 —	» —	» —	4 » 0 42	14	17 50	3	26 50	20	22 25	2 40	1 55
Rouen	11 —	—	— —	» —	» —	» » » —	5	21 —	10	26 —	33	22 25	3 —	14 75
Neufchâtel	12 —	—	— —	» —	» —	4 » 1 71	—	— —	12	27 63	18	26 50	2 50	11 50

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery.

Voyons, qu'as-tu de si important à me dire ?

— Tout d'abord, repartit le comte, te sens-tu tout à fait bien portant ?

— Mais oui, très bien.

— Physiquement... et moralement surtout ?

— Sans doute.

— Tu pourrais donc supporter sans danger de fortes émotions, c'est-à-dire tout à la fois des déceptions très cruelles, puis des joies immenses ?

— Certainement, fit le marquis impatienté par ces étranges préliminaires et en même temps intrigué au plus haut point. N'ai-je pas fait preuve, bien souvent dans ma vie, d'énergie, de sang-froid, de résistance et de courage moral ?

— En effet... Je vais donc soumettre ta force morale à de rudes épreuves, je t'en préviens.

— Je suis prêt à tout entendre.

— Dans ce cas, je commence par les mauvaises nouvelles ; les bonnes viendront ensuite. Je vais droit au but, car le temps presse.

— Va.

— Sache donc avant tout que le noble comte espagnol d'Alcala de Marchena n'est ni Espagnol ni comte.

— Que dis-tu là ? Quelle invention !

— L'exacte vérité, sans détour.

Cet homme est un aventurier, tout simplement.

C'est le même qui se fit appeler d'abord don Luis de Caramilla, nom qui d'ailleurs, ne lui appartient pas plus que celui d'Alcala.

— Comment ne l'aurais-je pas reconnu ?

— Parce qu'il se maquille fort bien.

En réalité, ce grand d'Espagne se nomme Julien Lériot.

C'est mon indigne beau-fils, le triste descendant de la malheureuse que j'eus l'imprudence d'épouser jadis et qui demeure maintenant introuvable.

— Es-tu bien sûr de ce que tu avances là, demanda le marquis, en proie à un trouble subi.

— Absolument.

Je possède des preuves irréfutables.

La meilleure, c'est l'aveu même du personnage, récemment démasqué par Geneviève, qui le connaissait bien.

Elle lui jeta, dans ton hôtel même, ses infamies et son nom à la face.

— Alors, le mariage de ma fille ne peut plus avoir lieu ?

— C'est évident.

D'autant plus que celle qui te fut présentée comme ta fille n'est, elle aussi, qu'une aventurière ramenée du Chili par le faux don Luis de Caramilla.

— Hein ! que me dis-tu là, ce serait épouvantable, s'écria le marquis, frappé d'une stupeur intense.

Puis il baissa la tête, accablé, cruellement atteint par cette révélation si soudaine et si douloureuse.

— La vérité toujours.

— Mais comment as-tu pu découvrir cette odieuse supercherie ? Si toutefois elle est réelle ?

— Tu vas le savoir à l'instant.

Ta véritable fille est ici depuis hier soir.

— Ma fille, ici.

— Oui, elle a couché cette nuit chez Geneviève, sa cousine.

— Voyons, voyons, balbutia le marquis, complètement bouleversé, est-ce que je t'entends bien ?...

Je ne suis pas fou... ni toi non plus, n'est-ce pas ?...

— Tu vas en juger.

Ta fille, celle qui fut vraiment la Vierge indienne, et presque la reine des Aucas, est arrivée en France, il y a un mois environ.

Celui que tu avais autrefois chargé de la retrouver l'accompagnait.

— Celui que j'avais chargé ? Mais, sauf le malheureux Paul Duchamp et les deux aventuriers dont tu m'as rappelé les noms tout à l'heure, personne ne reçut jamais la mission de rechercher mon enfant.

— C'est très exact.

Aussi, puisque le pseudo-Caramilla t'avait indignement trompé en te présentant comme étant ta fille, une espagnole quelconque, faut-il croire que Paul Duchamp seul pouvait t'amener ton enfant ?

— Oh ! pourquoi parler de Paul Duchamp, puisque le pauvre garçon est mort depuis longtemps.

Hélas ! il fut victime de son dévouement à ma triste cause ; je dois m'accuser de sa perte.

— C'est-à-dire qu'on le crut mort, sans jamais avoir eu la preuve de son décès.

— Que signifient tes paroles ?

— Ceci : Paul Duchamp est vivant.

Il est ici même, en mon château, où il attend avec impatience, l'honneur et la joie de te revoir.

— Paul Duchamp vivant, est-ce possible ?

— Oui.

Comme ta fille a passé la nuit chez Geneviève, Paul a couché dans ma chambre.

Dans un instant, il va paraître devant toi.

Cette dernière affirmation, appuyant l'extraordinaire révélation de l'existence de Paul, acheva de troubler l'armateur à tel point qu'il demeura muet de stupéfaction, le cerveau perturbé.

Durant quelques secondes, il fixa son regard halluciné sur les yeux de son frère.

Une expression hagarde, faite d'incrédulité, d'une sorte d'épouvante aussi, semblait exprimer trop clairement qu'il doutait de la raison du comte.

— Et ma fille... ma vraie fille, puisque l'autre...

Paul Duchamp vivant !.-. murmura-t-il encore.

Non, je ne puis croire à de pareils miracles.

Ne serait-ce pas plutôt un rêve fou, succédant à ce qui va devenir pour mon cœur un cauchemar angoissant ?...

Affirmer que le comte d'Alcala soit un aventurier, je puis l'admettre peut-être jusqu'à preuve du contraire.

Mais Inès, l'enfant que je chéris depuis six mois, Inès, qui, déjà, m'a prodigué tant de marques indéniables de sa tendresse filiale, de son respect, de sa reconnaissance, comment supposer en elle une vile intrigante, une aventurière ?

Voyons, Hector, mon ami, ne laisse pas durer plus longtemps l'horrible incertitude que tes paroles viennent de faire naître en mon pauvre cœur bouleversé.

Je suis âgé, fatigué par toute une existence de labeur et d'affaires.

De pareilles émotions pourraient m'être très nuisibles, en dépit de toute ma force morale, de toute ma volonté de réagir.

Détruire en quelques mots un bonheur si grand, auquel je m'étais si doucement habitué, c'est me frapper d'un rude coup, d'un coup mortel.

Je t'en prie, épargne-moi.

— Certes, j'ai l'air de te frapper ; mais si la blessure est profonde, et particulièrement douloureuse, le remède est plus puissant encore.

Si je détruis ta joie d'avoir cru jusqu'ici posséder une enfant qui, d'ailleurs, devait te quitter bientôt, je t'en procure immédiatement une autre beaucoup plus grande, plus vraie et surtout plus durable.

Car la véritable Inès de Montlouis, si elle devait, elle aussi, se marier un jour, ne deviendrait pas, il faut l'espérer, la proie d'un aventurier.

— Oh ! des phrases tout cela.

Fournis-moi plutôt des preuves de ce que tu avances... des preuves, à l'instant même.

— Oui, et vivantes ! s'écria le comte d'un accent vibrant.

Puis, se précipitant vers la porte, il l'ouvrit toute grande et prononça lentement, d'une voix soudainement contenue :

— Paul, Inès, Jean Bayaux, êtes-vous là ?

— Nous voici, répondirent ensemble trois voix étouffées à dessein.

Et Paul Duchamp, tenant la Vierge indienne par la main, fit irruption dans la pièce.

Il s'avança jusqu'au milieu, puis s'inclina, sans parler, devant l'armateur.

Derrière ces deux personnages se placèrent Jean Bayaux et Geneviève Duchamp.

Et tandis que le comte de Montlouis refermait prudemment la porte à clé, le marquis se dressa d'un effort, les deux mains appuyées au bras du fauteuil, dans lequel il s'était tenu assis.

Il avança la tête, ses yeux dilatés scrutèrent longuement les visages placés devant lui, en détaillèrent un à un tous les traits.

Il devint, par degrés, pâle comme un mort, ses lèvres tremblèrent d'émotion, ses doigts parurent s'incruster dans le bois du meuble.

— Eh bien ! Monsieur le marquis, ne me reconnaissez-vous plus ?... demanda gravement Paul Duchamp.

— Si, si... je crois, mon enfant, balbutia le vieillard, d'une voix blanche ; je crois vous reconnaître, en effet.

Vous êtes bien Paul, mon neveu, le mari de Geneviève, n'est-ce pas ?

— Mais, sans doute ; suis-je si changé ?

Lentement, l'armateur, sans répondre, tendit en avant ses deux mains tremblantes, encore hésitantes à s'ouvrir.

(*A suivre*).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre